BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4082 du Vendredi 27 Août 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DISPARITION

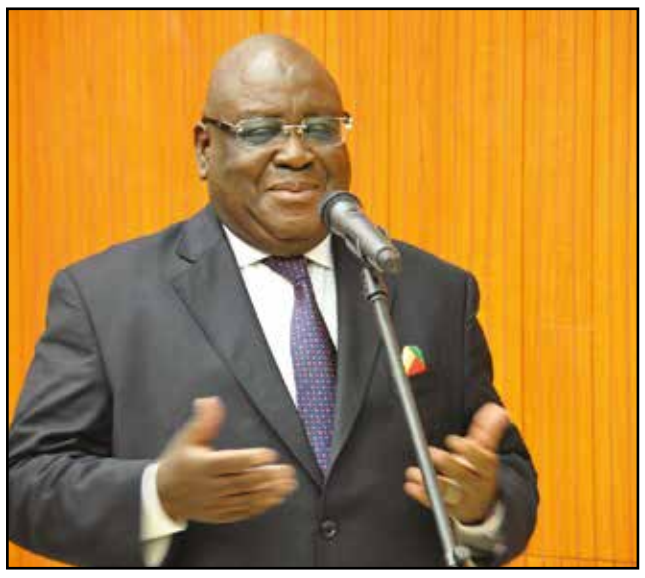

Décès à Brazzaville de Justin Koumba, ancien président de l'Assemblée nationale

(P.3)

GRANDS TRAVAUX

Quel héritage en 19 ans d'existence?

(P.5)

TRANSPORTS

Les transporteurs en commun menacent d'aller en grève

(P.11)

TCHAD

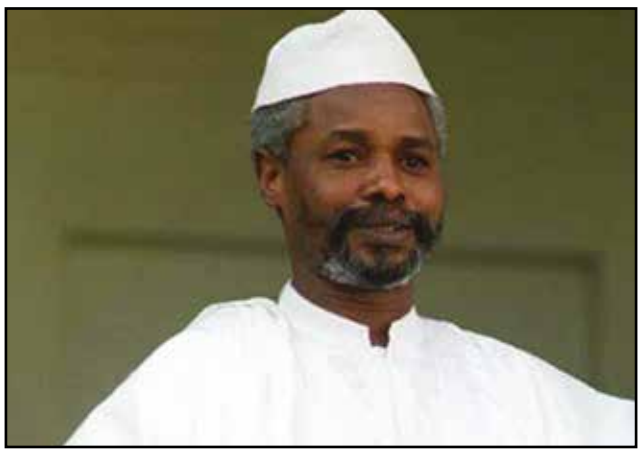

Le règne d'Hissène Habré a été marqué par la terreur (P.7)

L'ex-président Hissène Habré s'est éteint à Dakar

EDITORIAL

Un mort au Tchad

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Programme des obsèques de M. l'abbé Sébastien Zoubakéla

Dans une circulaire adressée aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, M. l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, annonce le programme des obsèques de l'abbé Sébastien Zoubakéla, dont la dépouille mortelle a été rapatriée à Brazzaville, le jeudi 26 août 2021.

Date: lundi 30 août 2021

I/- A la Place Mariale
8 h 00 à 9 h 30: Arrivée et installation des fidèles à la Place mariale
9 h 30: Animation par le Renouveau charismatique
Témoignages (Cf. Commission Diocésaine de Liturgie)

10 h 30: Chapelet par la Légion de Marie.

II/- A la Cathédrale
-Arrivée de la dépouille mortelle à la Cathédrale Sacré-Cœur
- Accueil par le curé de la Cathédrale
-Recueillement uniquement (les prêtres et les personnes consacrées) suivi de l'Office des défunts (par le doyenné Saint Paul).

III /- A la Place Mariale
-Transfert du cercueil a la Place Mariale (Haie d'honneur de la cathédrale à la Place mariale par la confrérie Sainte Rita)
* Recueillement par les fidèles (Supervision, les Préfets d'ordre)
* Témoignages (Cf. Commission Diocésaine de Liturgie)

11 h 45: Fin du recueillement et fermeture du cercueil par le vicaire épiscopal chargé du clergé

12 h 00 : EUCHARISTIE

Animation de la messe :
1. Chœur Les Amis du Grégorien
2. Schola populaire
3. Chorale diocésaine

Liturgie de la Parole (Personnes consacrées)

1ère lecture: Un Frère de Saint Joseph
Prière universelle: Une religieuse
Service d'ordre: Préfets d'ordre (Cf. bureau diocésain).

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles défunts reposent en Paix.

Wildlife Conservation Society
BP. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Publié le: 25/08/2021

Poste: 4 Collecteurs des données (H/F)
Localisation: Ouesso (Congo)

Description du poste
Titre: Collecteur des données
Lieu d'affectation: Ouesso avec les missions à Impfondo, et dans certaines localités des départements de la Sangha et de la Likouala.
Supervisé par: Directeur du WCU
Type de contrat: Contrat de travail à durée déterminée (CDD de 1 an renouvelable)

Objectif
Responsable du recrutement des sources de collecte des données et leur gestion dans le but ultime de répondre aux exigences globales et tactiques pour la protection de la faune sauvage du PNNN.
Les collecteurs des données auront les responsabilités spécifiques suivantes:
A) Identification des Personnes d'Intérêt pour la lutte contre le braconnage et le trafic illicite des espèces sauvages et leurs dérivés
1. Établir des contacts avec les personnes clé pouvant fournir des données pertinentes sur les réseaux de braconnage et de trafic illégale des espèces de la faune et de la flore sauvage
2. Évaluer les risques liés à l'utilisation des personnes identifiées
3. Établir des contacts avec tous potentiels pour la collecte des données
B) Gestion de la collecte des donnée
1. Conduire les rencontres avec les personnes de contacts suivant les procédure procédures d'éthiques et opérationnelles établies par WCS.
2. Produire les rapports de contact et collecter les des données maximales conforment aux exigences globales et tactiques de recherche.
3. Maintenir de «bon rapport» avec les personnes clés et gérer les cas avec diligence.
4. Produire les Débreifs écrit suivant le standard requis par le Directeur de WCU et de l'OIFC de FNN
5. Produire les Rapports de tous Contacts physiques ou Téléphoniques avec les personnes ressources
C) Surveillance Protection
1. Planifier et mettre en mouvement les équipes de surveillance
2. Coordonner les missions de reconnaissance sur le terrain prélude aux rencontres avec les personnes de contact
3. Cartographier/schématiser les circuits et points de collecte des données
4. Produire les plans de localisation et des lieux de réalisation des opérations

Qualifications requises
- Licence en Droit, en Biologie ou science assimilées;
- Motivé avec un sens d'organisation excellent
- Avoir un sens aigu du partage et de travail en équipe
- Être discret et flexible dans l'exécution des tâches au sein de WCU
- Capable de vivre dans un endroit reculé
- Apte à travailler sous pression
- Bonne capacité de communication
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'outil internet

Livrables:
● Bases de données à jour contenant toutes les données collectées
● Rapports mensuels des activités de terrain
● Rapports des analyses des données collectées
● Rapports et PV des réunions
Documents à fournir et date limite
● Curriculum vitae de 02 pages maximum avec 3 contacts de référence;
●Lettre de motivation adressée au Directeur Général de WCS Congo
Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse wcscongobrazza@wcs.org, en mentionnant dans l'objet du mail «Collecteur d'information (H/F) – Ouesso».

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes:
WCS Brazzaville — 151 avenue Général de Gaulle — Plateau Ville
WCS Ouesso — Avenue Marie Ngouabi — Vers le Conseil Départemental de la Sangha

Ce poste est ouvert jusqu'au 20 Septembre 2021.
NB: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG,
Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles De Gaulle
(au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR,
en diagonale de PARK N SHOP),
Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le quinze juillet deux mille vingt et un, enregistré folio 137/1, n°923, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel;

Dénomination: «LA CONGOLAISE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:
- Le commerce import, achat, vente et distribution de toutes marchandises, de tous produits et services notamment équipements et matériels électriques, électroménagers électriques et de réseaux ainsi que les matériaux de construction;
- Produits hygiéniques, textiles;
- Représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire;
- La vente de produits congelés frigorifiques;
- Le transport et logistique;
- Tous produits détergents.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: 125, Avenue de l'Indépendance (zone ex-Cinéma Roy), à côté de l'ex-Western Union, Téléphone: 05.518.76.63, Pointe-Noire, République du CONGO;

Gérance: Par Monsieur Ibrahima NIANGADOU;

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B12-00386.

Pour avis,
Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE LAURENA SERVICES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 10 Mars 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 11 Mars 2021, sous le folio 049/5 N°611, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LAURENA SERVICES;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Centre-ville, à côté de l'Eglise Protestante, Pointe-Noire, République au Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
-Vente du matériel industriel; Mise à jour du personnel dans les domaines des travaux bâtiments; Soudure; Mécanique industrielle, électrique; Vente et location voiture; Accueil et assistance voyage; Evénementiel; Transfert mobile de fonds; Habillement; Alimentation; Hôtellerie; Agro-industrie.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur KIDZOUNOU-MAMBOU Wilfrid Adrien;
RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00170.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 ; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46 / République du Congo

ANNONCE LEGALE
«ALUCONGO BERNABE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social de Francs CFA: 670 560 000 / Siège social: Avenue Saint Paul, Boîte postale: 1105
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM: CG-PNR-01-1959-814-00008
Etablissement secondaire: RCCM: CG-BZV-01-2009-820-00021

DEMISSION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR FONDE DE POUVOIR - MODIFICATION PARTIELLE DE L'OBJET SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS

I-Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 décembre 2020 de la «SOCIETE POUR LA TRASNFORMATION DE L'ALUMINIUM ET AUTRES METAUX AU CONGO», en abrégé «ALUCONGO BERNABE», déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 09 février 2021, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 027/3, n°178;

Les Administrateurs ont, entre autres:
- Accepté la démission du Directeur Fondé de Pouvoir, Monsieur Fadi ROZZ ;
- Nommé Monsieur Mohamed HAOUI en qualité de nouveau Directeur Fondé de Pouvoir;
- Examiné le contrat de travail et les pouvoirs du Nouveau Directeur Fondé de Pouvoir.

II-Aux termes du Procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la« SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM ET AUTRES MET AUX AU CONGO», en abrégé «ALUCONGO BERNABE», tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire), le 31 mai 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 23 juillet 2021, enregistré à Pointe-Noire le même jour, folio 138/12, n°934; il a été décidé de:
- La modification partielle de l'objet social de la société entraînant la mise à jour des statuts;
En conséquence de cette résolution, l'article 2 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:
«Article 2: Objet social
La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République du Congo:
- La transformation de tous produits naturels et synthétiques notamment des matières plastiques, de tous produits verriers, de tous métaux, et la fabrication, le conditionnement et la commercialisation de tous objets ou matériaux ouvrés ou semi-ouvrés, selon tous procédés techniques d'emboutissage, repoussage, forgeage, laminage, fonderie ou autres, l'étude, la prise, l'acquisition, l'exploitation de tous brevets, marques et procédés, la prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises dont le commerce ou l'industrie seraient similaires ou de nature à favoriser les propres commerce et industrie de celle-ci;
- L'import-export, ainsi que tout commerce de gros et de détails;
- Et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.».
Mentions modificatives effectuées respectivement, le 27 juillet 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et le 16 août 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 23 août 2021.
Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

DISPARITION

Décès à Brazzaville de Justin Koumba, ancien président de l'Assemblée nationale

Ancien président de l'Assemblée nationale de 2007-2017, du Conseil national de transition (CNT) et député de Banda, département du Niari, Justin Koumba est décédé au CHU de Brazzaville le jeudi 26 août 2021, à l'âge de 74 ans.

Justin Koumba

La classe politique congolaise et le Parti congolais du Travail viennent de perdre l'une de leurs figures les plus modérées. Fidèle parmi les fidèles du président Denis Sassou-Nguesso, Justin Koumba fut président du Conseil national de transition (CNT), parlement de transition composé de 75 membres (1977 à 2002); ancien président de la Commission nationale des droits de l'homme (2003 à 2007).

Lors des législatives de 2007, il est élu député de Banda, dans le département du Niari. Le 4 septembre 2007, il succède à Jean-Pierre Thystère-Tchicaya à la tête du bureau de l'Assemblée nationale.

Né le 5 avril 1947 à Gangouo, dans le district de Kibangou, département du Niari, Justin Koumba a fait ses études d'administration à l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Paris, en France. Détenteur d'un doctorat en économie et finances à la Sorbonne, il entre à l'UNESCO, à Paris, en 1976, et deviendra plus tard représentant de cette organisation onusienne auprès des pays d'Afrique centrale et des Grands Lacs, avec pour siège Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Candidat malheureux à la primature de la transition à la Conférence nationale souveraine, en 1991, il sera nommé ministre de l'Education nationale, sports, culture et arts, dans le Gouvernement Milongo (1991-1992).

Après la guerre de juin-octobre 1997, il participe, dans le quota de la société civile, au Forum national qui met en place le Conseil national de transition (CNT), le Parlement de transition (1998 à 2002), dont il sera le président.

Fin 2001, il crée son propre parti politique, l'Alliance pour le Congo, parti du millénaire (APC) qui s'associe à d'autres formations politiques pour soutenir le Président Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle de mars 2002.

Il est élu de Banda, dans le Niari, en 2002 avec 58,70%. Mais, il ne siégera pas, faute d'avoir obtenu la présidence de l'Assemblée nationale, qui reviendra à Jean-Pierre Thystère-Tchicaya. Il sera alors nommé, en 2003, président de la Commission nationale des droits de l'homme, poste qu'il va occuper, malgré lui, s'effaçant ainsi de la scène politique nationale active où il s'était illustré par l'organisation de grands meetings de soutien au Président Denis Sassou-Nguesso.

Il démissionnera de ses fonctions en 2007, pour présenter sa candidature aux élections législatives, dans la circonscription de Banda, où il est réélu à 94,18% des voix. Entre temps, il dissout son parti, l'APC, pour intégrer le PCT.

Lors des élections législatives de 2012, Justin Koumba est réélu à Banda sous le label du PCT avec 62,71% des voix. Et sera à nouveau reconduit à la présidence de l'Assemblée nationale le 5 septembre 2012, avec 135 voix.

En mars 2014, Justin Koumba avait appuyé le changement de la Constitution de 2002. Peu de temps après, le 6 avril, une organisation destinée à mobiliser le soutien à la proposition, le Front citoyen pour changer la Constitution, sera créée avec Justin Koumba comme président.

En 2017, il est encore réélu à Banda, avec 99% des voix, mais ne siégera pas jusqu'à sa mort, puisque le 19 août 2017, Isidore Mvouba sera élu pour lui succéder à la présidence de l'Assemblée nationale.

Justin Koumba fut ancien journaliste et animateur à Radio-Congo, vers les années 1970, et ancien musicien et footballeur amateur. Il était marié, père de trois enfants.

A noter que Justin Koumba était jusqu'à sa mort, le premier ministre du Royaume Loango.

Cyr Armel YABBAT-NGO

BONNE GOUVERNANCE

Et si les parlementaires exerçaient correctement leur rôle de contrôleurs de l'action du Gouvernement?

Depuis l'année 2014, le prix du baril de pétrole est passé sous le seuil psychologique des 60 dollars. Cette chute persistante complique la vie aux pays producteurs, dont la manne pétrolière est une composante essentielle des économies nationales. C'est le cas du Congo, qui est confronté aujourd'hui à une grave crise financière, économique et sanitaire. Plusieurs chantiers financés par l'Etat sont à l'arrêt et les entreprises obligées de mettre les ouvriers en congé technique ou la clé sous le paillasson.

Les parlementaires

Durant les années fastes, l'Etat s'était constitué une épargne conséquente, logée dans un compte à la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale). La mission du FMI, conduite par Mme Dalia Kakura, au mois d'avril 2014, avait estimé que cette épargne s'élevait à 2.509 milliards de francs CFA mais qu'elle avait fondu à 265 milliards. Mais une partie de cette épargne était sous forme de prêts accordés à des pays africains, à la BDEAC (Banque de développement des Etats d'Afrique centrale) et à des sociétés nationales.

Qualifié de nouveau Congo par certains économistes qui se plaisaient à désigner déjà le pays comme une *«petite Chine»* en raison de ses taux de croissance élevés, le budget de l'Etat 2011 avait été arrêté à la somme de 3004 milliards 653 millions de Cfa, contre 2831 milliards 257 millions CFA en 2010, soit une progression de 6%, en effet.

Devant l'Assemblée nationale, l'ancien ministre d'Etat Gilbert Ondongo avait exprimé sa fierté et sa joie d'exposer sur un budget qui, pour la première fois dans l'histoire du Congo, dépassait les 3000 milliards. *«Pour la première fois, les dépenses d'investissement de l'Etat seront plus élevées que ses dépenses de fonctionnement et les crédits du budget de l'Etat affectés à l'investissement atteindront et dépasseront les 1000 milliards de francs CFA. Ce sera le budget qui amorcera le processus de basculement du Congo de son statut de pays sous-développés à celui de pays émergent»*, avait-il dit.

Après s'être habitués à un grand train de vie, grâce à la manne pétrolière, les Congolais vivent maintenant le temps des vaches maigres. La diversification économique peine à se mettre en place. Même l'industrie touristique qui, sous d'autres cieux, contribue énormément au PIB (Produit intérieur brut) peine à décoller au Congo. Le Gouvernement n'a pas d'autres choix que de revoir à la baisse ses ambitions en matière de dépenses publiques et d'investissements, pour éviter l'endettement excessif. A signaler que la dette du Congo s'élevait à 6016,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit 98% du PIB.

«Il nous faut donc accepter que, du fait d'un choc exogène, il y a rupture dans l'évolution de nos finances publiques. Cette rupture doit être bien traitée. Parce que mal traitées, les ruptures ouvrent en général sur des récessions plus ou moins prolongées et parfois même sur le chao total», reconnaissait l'ancien ministre d'Etat, lors de la présentation de la loi de finances 2015.

Si le Parlement exerçait pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale que lui confère la Constitution, l'addition de la dette ne serait peut-être pas aussi salée. En effet, la Constitution fait le devoir aux parlementaires de contrôler l'action de l'exécutif et leur donne les moyens d'exercer ce contrôle. L'article 107 dispose: le Parlement exerce le pouvoir législatif et contrôle l'action du Gouvernement. Les moyens d'information et de contrôle du Parlement sur l'action du Gouvernement sont: l'interpellation; la question orale;

(Suite en page 4)

Editorial

Un mort au Tchad

La mort vient de frapper lourdement, pour la deuxième fois en quatre mois, la République du Tchad. Dans cet espace la semaine dernière, nous déplorions cette succession cabalistique de malheurs pour un autre pays qui nous est cher, Haïti. C'est désormais au Tchad, cette fois, que le malheur frappe encore, avec la mort de son ex-président Hissène Habré.

Certes, toutes les vies se valent. C'est dans le Commandement de Dieu. Et des dizaines de Tchadiens perdent la vie chaque jour dans leur dans l'anonymat de l'actualité Sur cette terre des hommes, nous ne donnons pas le même sens à toutes les vies, et donc à toutes les morts. Le 21 avril, ce pays avec qui nous avons en commun un grand parcours historique du fait de notre colonisation commune et de notre appartenance à une même sous-région, perdait son président, Idriss Deby Itno.

Aujourd'hui, c'est Hissène Habré qui sort de scène. L'un était le tombeur de l'autre. A quatre mois d'écart, les deux *«hommes forts»* se rejoignent dans le même destin de fin mais avec deux grosses différences de taille. Renversé, Hissène Habré avait trouvé asile au Sénégal en 1990. C'est en exil dans ce pays qu'il sera arrêté et condamné à perpétuité en 2013, au nom de la justice universelle pour, notamment, crimes contre l'humanité.

Idriss Déby Itno, mort avec le grade de maréchal du Tchad, est tombé au combat dans son pays, à la traque de rebelles qui menaçaient son régime. On le sait, c'est son fils qui le remplace aujourd'hui à la tête du Tchad, au sein d'un Conseil national de transition qu'il préside. Idriss Déby Itno est mort avec les honneurs militaires, Hissène Habré est décédé de COVID-19 dans son lit d'hôpital: deux présidents, deux morts. Deux interpellations de l'Afrique aussi.

En effet, quelque interprétation qu'on y trouve, la mort d'un citoyen en exil ne peut ramener qu'à l'amont des choses. Un ancien président ne meurt pas en exil dans un pays démocratique. Mais nul n'est condamné à l'exil, ou n'y est poussé s'il a, durant son règne, préparé les conditions de dignité dévolues à tout citoyen, quel qu'il soit. Le Tchad nous donne à méditer sur ces deux destins qui se rejoignent.

Il nous donne à méditer aussi sur comment nous traitons nos citoyens, présidents ou pas. Les fins de mandat ne sont pas forcément à coupler à des périodes de contestations violentes. L'Afrique devrait pouvoir ménager des sorties en dignité de ses dirigeants lorsqu'ils arrivent au bout de leur pouvoir. De préférence suivant un scénario incisé dans le marbre d'une Constitution qu'on ne peint pas à l'humeur du jour.

Albert S. MIANZOUKOUTA

OPEP

Le Congo assure la présidence de l'organisation en 2022

Le secrétaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs du pétrole), Mohammed Sanusi Barkindo, a effectué du 23 au 25 août dernier une visite de travail au Congo. Au cours de son séjour, il a eu des audiences avec le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, ainsi que le ministre des Hydrocarbures. Peu avant son départ pour Pointe-Noire, il a animé un point de presse où il a annoncé que le Congo assurera la présidence de l'OPEP en 2022.

Cette conférence de presse était co-animée par le ministre des Hydrocarbures, Jean Richard Bruno Itoua. Le secrétaire général de l'OPEP a remercié le peuple congolais pour son hospitalité. *«C'est un privilège de revenir au Congo, 35 ans après. Quand j'étais venu ici certains parmi vous n'étaient pas encore nés»,* a-t-il rappelé.
Il a indiqué que les chemins du Congo et de l'OPEP se sont chevauchés le 14 septembre 1960, date de création l'OPEP, un mois après l'indépendance du Congo. *«Il a été membre, le Congo était là pour défendre l'action de l'OPEP. Quand a surgi la pandémie à coronavirus en 2020, le Congo s'est joint à l'OPEP. Nous avons paraphé l'accord. Ceci montre le sérieux que le Congo manifeste. La conséquence de cet accord, c'est de constater un regain de l'économie grâce à cet accord»,* a dit Mohammed Sanusi Barkindo.
Pour lui, ces efforts sont anéantis par le coronavirus dont le vaccin reste le remède le plus sûr de lutte. Il a invité les Chefs d'Etat à faire vacciner les populations pour les protéger: *«Je crois qu'au moment où nous allons mettre fin à cette pandémie, Jean Richard Bruno Itoua prendra la tête de l'OPEP»*, a-t-il indiqué, tout en rappelant que c'est toute l'Afrique qui prend la tête de l'OPEP.
A noter que Mohammed Sanusi Barkindo a été reçu en

Mohammed Sanusi Barkindo

audience mardi 23 août 2021 par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du Gouvernement. Au cœur de leur entretien, le dévolu que les pays membres de l'OPEP ont porté sur le Congo pour présider en 2022 aux destinées de cette organisation.
Un autre moment fort qui a meublé cette audience a été la décoration du Premier ministre d'un insigne honorifique, de la remise d'un document guide et d'un drapeau de l'OPEP.
A sa sortie de l'audience, Mohammed Sanusi Barkindo a fait le briefing de leur échange avec le Premier ministre. *«Je salue son leadership et son soutien à l'Organisation. Nous le saluons parce qu'il va assurer la présidence de l'OPEP en 2022. Je serai toujours là pour le soutenir. Il va prendre en compte les préoccupations non seulement des pays membres, mais aussi celles des non membres. Le Premier ministre nous a conseillé de travailler avec le ministre des Hydrocarbures du Congo. Ainsi, au nom des pays membres de l'OPEP, je salue le leadership de Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, à cause de son panafricanisme et nous ne cesserons de compter sur lui. Nous lui souhaitons la bonne santé et beaucoup d'années de vie»,* a-t-il déclaré.
Créée en Irak, à Bagdad, en 1960, l'OPEP regroupe en son sein quatorze pays membres, dont le Congo en 2018.

Pascal-Azad DOKO & Victor GUEMBELA

NECROLOGIE

Philippe Bikinkita s'en est allé!

Colonel à la retraite des FAC, Philippe Bikinbkita, ancien ministre de l'intérieur et de la décentralisation (1995-1997), sous Pascal Lissouba, est décédé à Liverpool, en Angleterre, à l'âge de 78 ans, dans son en exil, le 21 août 2021.

Philippe Bikinkita a aussi exercé les fonctions de directeur général de la police sous la présidence du général Jacques Joachim Yhombo-Opango (1977-1979). Il a été l'un des cofondateurs du RDD (Rassemblement pour la démocratie et le développement), en 1990, le parti de Jacques Joachim Yhompi-Opango.
Formé à Saint-Cyr, en France, promotion lieutenant-colonel Brunet de Sairigné (1967-1969), de 1969-1970 il avait entrepris une formation à l'école d'application d'infanterie de Montpellier, puis d'instructeur parachutiste à l'école des troupes aéroportées de Pau. Il a été aussi instructeur commando, diplômé du centre national d'entraînement commando de Mont-Louis.
Philippe Bikinkita avait aussi un diplôme d'interprète militaire anglais-espagnol-français, deux licences en droit et en anglais et une maîtrise et un DES en histoire.

PH. B.

COVID-19

Vaccination des cadres et agents du ministère de la Justice

Le personnel évoluant au ministère de la Justice, des droits humains et des peuples autochtones a été appelé à se faire vacciner contre la COVID-19. L'appel a été lancé mardi 24 août 2021 par Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des droits humains et des peuples autochtones, dans la salle de conférences de ce ministère. Il avait à ses côtés, M. Alexis Mourou Moyoka, médecin colonel, directeur du Programme élargi de vaccination. Le thème de cette opération a été: *«Ensemble, faisons reculer la pandémie à coronavirus».*

Dans son propos, Alexis Mourou Moyoka a pris la parole pour éclairer la lanterne sur l'importance de la vaccination. Selon le rapport de la communauté internationale de 2019, l'une des mesures la plus efficace demeure la vaccination.
C'est au prix de rudes recherches que les savants ont mis au point ces vaccins qui coûtent cher. 92 pays à revenus intermédiaires dont le Congo ont bénéficié de la solidarité d'autres pays. Dans son plan de riposte contre la COVID-19, le Gouvernement s'est engagé à vacciner une grande partie de sa population et fait de la vaccination rune de ses priorités. Il est question d'accélérer cette opération de vaccination qui a pour objectif de vacciner plus de 60% de la population congolaise et atteindre l'immunité collective. Jusque-là, le nombre de personnes vaccinées s'élève à 128.789 sur environ 3 millions avec plus de 170 cas de décès; les stratégies mises en place par le Gouvernement demeurent entre autres: le rapprochement des centres de vaccination de la population. Cela exige la mobilisation des ressources et de déploiement des vaccinateurs sur les différents sites; ça marche, il suffit que chacun prenne conscience de la gravité de la pandémie.
S'adressant aux cadres et agents de son ministère, Aimé Ange Wilfrid Bininga les a invités à se faire vacciner pour accompagner les efforts du Gouvernement. Le Congo, à l'instar d'autres pays du monde, connaît des cas de contamination au coronavirus et les cas de décès sont enregistrés. La population est donc interpellée à intérioriser le fait que la maladie est encore là. De nombreux cas de la COVID 19 sont identifiés chaque jour avec de nouveaux variants à travers le monde; c'est ce qui nous amène à appliquer les mesures de restriction afin que l'on se protège et protéger les autres. Tout cela fait partie des mesures de prévention.

Pendant la vaccination

Cependant, la vaccination est la solution idéale qui nous permettra de sortir de cette situation. Les vaccins de deux ou trois doses sont disponibles. Celui qui est conseillé est le Spoutnik light administré en dose unique. Il nous faut bannir les Fake news et suivre l'exemple que le Président de la République a donné devant la presse nationale.
Tous ceux qui ne se feront pas vacciner n'auront pas accès à leurs bureaux sauf s'ils présentent un test PCR négatif. Que les directeurs généraux et centraux prennent le relai dans la sensibilisation de leurs collaborateurs et de leurs familles.

Victor GUEMBELA

(Suite de la page 3)

la question écrite; la question d'actualité; l'audition en commission; l'enquête parlementaire; la motion de censure».
Mais, tous ces moyens sont rarement mis à contribution en dehors des questions orales et des auditions en Commission. Les questions sensibles ont fait le plus souvent l'objet d'une censure lors des questions orales avec débats au Gouvernement.
Or, l'activité du député est sa contribution à la bonne gouvernance qui est l'une des conditions indispensables du progrès social.
Malheureusement, la fonction parlementaire au Congo est dévoyée. Elle se retrouve au cœur d'un enjeu politique budgétivore, par la faute de l'Etat. Le Parlement est devenu comme une caisse de résonnance où les gens vont pour se faire ou se refaire une santé financière, au détriment des intérêts des populations.
D'où le manque d'initiatives des parlementaires pour contrôler correctement l'action du Gouvernement.
Bien plus, pendant que le Gouvernement entend réduire le train de vie de l'Etat, le Parlement ne s'interroge pas sur la nécessité de maintenir ou pas certaines Institutions qui ont fait leur temps et ne pèsent plus sur l'Etat qu'en termes de salaires de ses membres. Il s'agit du Comité de suivi des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, du haut-commissariat à l'instruction civile et celui des ex-combattants, le Comité de suivi du dialogue de Sibiti, des Conseils consultatifs naissants et de la nomination récente de nombreux haut-commissaires.
Autant de sujets d'enquête qui devraient aussi inspirer les députés à intérioriser correctement leurs responsabilités, en s'efforçant de les assumer de manière méthodique, avec détermination, sans subjectivisme et sans complaisance. C'est ainsi qu'ils viendront à bout des obstacles résultant des pesanteurs de toutes sortes et que l'Assemblée nationale arrivera à s'imposer dans la conscience collective nationale comme une Institution hautement utile à la nation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AFFAIRES SOCIALES

Le ministère et la Commission santé de l'Assemblée nationale entendent marcher ensemble

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, a eu une séance de travail avec une délégation de la Commission santé, affaires sociales, famille et genre conduite par Alain Pascal Léyinda, son président.
Cette rencontre était pour les membres de la Commission l'occasion de rendre, non seulement les civilités à Mme la ministre, mais aussi de débattre sur ce que le ministère a prévu de faire à moyen, court et long termes. *«C'est autour de toutes ces questions que nous avons échangé. La Commission saura quels sont les départements de manière plus spécifique dans ce ministère que nous allons nous mettre à aller sur le terrain visiter»,* a expliqué Alain Pascal Léyinda qui pense qu'il faut civiliser les relations entre les Institutions de la République.

KAUD

Alain Pascal Léyinda

GRANDS TRAVAUX

Quel héritage en 19 ans d'existence?

Créée le 4 décembre 2002, la Délégation générale aux Grands Travaux a cessé d'exister en 2021 après la publication du Gouvernement Collinet Makosso. En 19 ans d'existence, son expérience reste mitigée aux yeux des Congolais. Son ambition de transformer et de moderniser le Congo en une réalité, a-t-elle été atteinte?.

Aéroport international Maya-Maya

En dix-neuf ans d'expérience, la Délégation générale aux Grands Travaux a pu construire des aéroports de classe internationale, des bâtiments et bitumer ou réhabiliter plus de 1000 km supplémentaires à travers l'ensemble du territoire national.

A la faveur de la municipalisation accélérée et des grands projets structurants, les lignes de transport haute tension et très haute tension sont passées à plus 1500 adossées à la construction des grands édifices tels que le barrage hydroélectrique d'Imboulou, la deuxième usine d'eau de Djiri, la cité industrielle de Malounkou, les villages agricoles, etc.

Plus de 1000 km de lignes sont établies pour émailler la fibre optique à travers le pays et la mise en service de la station de Matombi.

Il y a eu l'assainissement des voiries urbaines de Madoukou et la Mfoa, la route lourde Brazzaville-Pointe-Noire, le viaduc de Kintelé.

Dans cette liste des projets réalisés, on note l'élargissement de la route nationale n°2 entre Brazzaville et Ollombo et son extension à Ouesso, les routes d'intérêt communautaire Okoyo-Lekéty-frontière du Gabon; Ouesso-Ketta-Djoum, le complexe sportif de Kintelé, l'hôpital général d'Oyo, la corniche de Brazzaville.

D'autres ouvrages s'ajoutent à ceux déjà construits. Il s'agit du siège du port autonome de Pointe-Noire, de l'Université Denis Sassou-Nguesso, des hôpitaux généraux, des logements sociaux, du siège de l'Assemblée nationale et du Sénat, du centre d'affaires composé des deux tours de 30 étages à Mpila, etc.

La Délégation générale aux Grands Travaux a connu quelques faiblesses surtout avec l'expérience de la municipalisation accélérée telles que dans les départements du Kouilou, du Niari, de la Likouala et de Brazzaville. Des éléphants blancs sont aussi visibles à Madingou, dans la Bouenza.

La cité du Fespam promise n'a jamais été construite, tout comme la Cité gouvernementale. Les nouveaux bâtiments du ministère de l'administration du territoire restent inachevés.

La construction des stades à coût de milliards dans chaque département a été certainement l'un des échecs de la municipalisation accélérée. La construction de ces édifices n'a pas été accompagnée d'une véritable politique de développement du sport qui devait permettre de les capitaliser, valoriser et les mettre en valeur.

Rien de tout ça a été fait et ces stades qui, pour certains sont abandonnés, sont envahis par les herbes et subissent les actes de vandalismes et de vols. Des stades pour rien, puisque ces départements n'ont même pas de championnats départementaux qu'on a connus dans le passé.

Les villages agricoles construits aussi à coût de milliards restent une expérience mourante dans l'ambition du pays de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Sainement conçu, ce projet n'a pas, dans sa réalisation, associé les agriculteurs et les éleveurs qui auraient pu donner les éléments techniques pertinents. En plus, les matériaux utilisés pour les constructions ne sont pas adaptés à la zone écologique, donc inappropriés. L'objectif était de réunir dans les villages des jeunes qui s'engagent dans le travail de la terre, de l'élevage, et qui gagneraient leur vie à partir de cette activité.

Vue du passage supérieur sur la viaduc à Talangaï

Après la construction des villages, les jeunes ont été pris de partout; ils ont été mis ensemble; ils se sont constitués en famille, en exploitants. Les villages ont fonctionné, mais toujours avec des problèmes. Sur les 21 villages prévus, 2 seulement ont été implantés.

Et malgré la construction de la deuxième usine de Djiri et le barrage hydroélectrique d'Imboulou, les Brazzavillois connaissent toujours des pénuries d'eau et d'électricité. On a construit sans prendre en compte leurs circuits de transport et l'évaluation de l'impact environnemental sur ces édifices.

Le secteur agricole du Congo a tout de même englouti d'énormes sommes en semences et plants améliorés, en intrants, en incitation aux agriculteurs et en coûteux matériels mécaniques qui finissent de rouiller dans quelque coin perdu de brousse.

La cité industrielle de Maloukou n'est toujours pas opérationnelle. L'électricité et l'eau font défaut. Le complexe est alimenté par un groupe électrogène. Cinq unités de production sur seize sont quasiment terminées et produisent déjà des tuyaux en P.v.c., les tubes et tôles bacs, des cuves de 3000 litres.

A noter que la première zone industrielle de Maloukou qui intègre la zone économique spéciale est construite dans le cadre de la stratégie post pétrole du Gouvernement qui vise la diversification de l'économie congolaise.

Les voiries urbaines construites dans les chefs-lieux des départements se dégradent pour certaines faute d'entretien. Les mairies n'ont pas d'engins, l'Etat n'a non plus une société d'entretien routier. Il faut faire appel aux privés et cela coûte cher.

La dette du Congo, elle a aussi été contractée par la Délégation générale aux Grands Travaux, dans la construction de certains édifices, tel que l'avait reconnu le ministre Roger Rigobert Andély à l'Assemblée nationale.

KAUD

DROITS DE L'HOMME

Oser dans le domaine de la protection et de la promotion des peuples autochtones

Le ministre des Droits humains et de la promotion de peuples autochtones, M. Aimé Wilfrid Bininga, a appelé le 9 août à Brazzaville, la population à continuer à oser dans le domaine de la protection et de la promotion des peuples autochtones. Il s'agit, a-t-il dit, *«d'écrire les pages nouvelles de la condition autochtone en République Congo».*

La commémoration de la Journée internationale des peuples autochtones célébrée le 9 août de chaque année a été placée sous le thème: *«Ne laisser personne de côté et appel à un nouveau contrat social».* Cette journée a été marquée, comme en 2020, par la pandémie à coronavirus qui continue, malheureusement, à faire des ravages et à ruiner les économies des peuples, en mettant à mal la vie sociale et économique des populations.

Le ministre a souligné que le thème que cette année, dans ses différentes déclinaisons, était une invitation à atteindre un des objectifs majeurs du développement durable, retenus par l'ONU.

Divine Grâce MADZOU
(Stagiaire)

SANTE

Inauguration de la polyclinique internationale de Brazzaville

L'inauguration de la polyclinique internationale de Brazzaville par le ministre Hugues Ngouelondele a eu lieu le samedi 7 août 2021. Située dans l'arrondissement 9 Djiri, dans le quartier Makabandilou, cette polyclinique est le fruit des efforts personnels du couple NKoua-Mbon qui se sont sacrifiés avec leurs propres moyens financiers pour que leur projet se réalise. Le couple va travailler avec les médecins congolais et étrangers. Cette polyclinique aidera en priorité la population de Makabandilou et celle des environs. La population est très contente de cette infrastructure parce qu'elle aidera la population à ne plus aller jusqu'à l'hôpital de Talangaï ou au CHU, pour se faire soigner.

Espérance MILANDOU
(Stagiaire)

Coup d'oeil en biais

Enfin la récompense

Avec le régime Sassou, il faut être patient, dirait l'autre. Et même très patient. C'est l'expérience qu'auront vécue les différents cadres, notamment certains ministres défénestrés du Gouvernement, sous Mouamba hier ou sous Makosso aujourd'hui. Ainsi, plusieurs d'entre eux ont été nommés par décret présidentiel, pour les uns, et du Premier ministre, pour les autres. L'information circulait sous le manteau à Brazzaville depuis quelques semaines. Ainsi, après Gilbert Ondongo et François Ibovi, Hellot Matson Mampouya, Charles Nganfouomo et Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou ont été nommés respectivement haut-commissaire à l'Organisation des états généraux de l'Education nationale, de la formation et de l'alphabétisation; haut-commissaire à l'Amélioration de la gouvernance électorale; secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. A qui le tour?

Saisie d'un important stock de tramadol en provenance de Kinshasa

Un impressionnant stock de tramadol en provenance, semble-t-il, de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique, a été saisi cette semaine à Brazzaville. Une source indique que les colis ont été envoyés au Commandement territorial. Leur contenu était destiné à la vente dans les rues et les marchés de nuit. Le tramadol, médicament plus présent au marché noir qu'en pharmacie, est consommé par les bandits de grand chemin comme une drogue pour procurer de l'énergie ou combattre la dépression. La police se propose de brûler le stock saisi devant la presse.

Menace de grève dans le transport public à Brazzaville

Le transport en commun privé risque d'être secoué, en début de semaine prochaine, par une grève que menacent de déclencher une nouvelle fois les syndicats des transporteurs concernés le 30 août prochain. Ils justifient leur mouvement de grève en préparation par le refus des autorités de prendre en compte les revendications des transporteurs, notamment la révision de la mesure limitant le nombre de passagers dans les bus, minibus et taxis, l'annulation d'une taxe hebdomadaire instaurée par la Mairie aux arrêts de bus et la pénurie récurrente du carburant qui perturbe les activités des transporteurs.

D'anciens militaires aux arrêts pour escroquerie présumée

A Pointe-Noire, deux militaires admis à la retraite ont été interpellés par la Police. Ils auraient réussi à escroquer 7 millions de francs CFA au préjudice de près de 50 jeunes *«qu'ils prétendaient envoyer à Obouya, dans le département de la Cuvette, pour une formation en vue d'un recrutement dans la police»*, indique une source. Les deux escrocs présumés auraient *«poussé leur cynisme jusqu'à loger certains de ces jeunes dans une parcelle en attendant un hypothétique voyage à Obouya»*, renseigne cette source. Une enquête a été ouverte.

C'est toujours comme ça, c'est toujours pareil!

Pour rendre propres ses rues, la municipalité de Brazzaville s'était engagée à travers une spectaculaire opération de déguerpissement du domaine public illégalement occupé. Des kiosques et boutiques avaient sauté, pour restituer l'espace à son propriétaire le citoyen. Mais il est difficile d'en dresser aujourd'hui un bilan. Le phénomène vaincu est, semble-t-il, en train de renaître de ses cendres. Il suffit de regarder pour voir. Des marchés à la sauvette ont retrouvé vie. Le trottoir s'anime à nouveau. Des hurlements hautement médiatisés suffiront-ils, finalement, à redonner du punch à l'Hôtel de Ville? *«C'est toujours comme ça, c'est toujours pareil»,* comme pour paraphraser le chansonnier, commente un confrère.

Ces avenues et rues qui portent les mêmes noms !

Un phénomène qu'on n'évoque presque jamais, celui des rues et avenues portant les mêmes noms, disséminées dans les arrondissements de la capitale congolaise. On pourrait, à titre indicatif citer : Marien Ngouabi, Mabiala-ma-Nganga, Sergent Malamine, Moukoukoulou, Mabiala-ma-Nganga, Kinkala, Moundongo, Emile Biayenda. Et d'autres encore plus ou moins fantaisistes. La Mairie gagnerait à mettre de l'ordre de ce côté-là. Il n'est pas du tout agréable que deux ou trois rues, à travers la ville, portent le même nom. Sans parler de l'aberration historique de faire porter des noms d'esclavagistes aux rues actuelles.

Un croisement à problèmes à Bacongo

Les automobilistes doivent se battre avec les nids de poules qui jonchent le croisement de l'avenue Matsoua avec l'avenue Mabiala-ma-Nganga, au marché Total de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'est un croisement à problèmes. Si l'on n'y prend garde, demain, il ne sera plus possible de l'emprunter.

COMITE DE PILOTAGE

Améliorer les conditions de vie des populations autochtones

Le Programme d'amélioration de l'accès des populations autochtones à la protection sociale dans le département de la Lékoumou a tenu vendredi 20 août 2021 sa première réunion du comité de pilotage. Elle a été présidée par Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa en présence de Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations Unies. Le comité de pilotage visait à présenter les principales réalisations du projet et le calendrier des activités planifiées jusqu'à la fin du projet, initialement prévue au mois de décembre 2021. Au cours de cette réunion, des documents ont été signés pour étendre le Programme jusqu'en février 2022.

La ministre Irène Marie Mboukou-K. entourée des participants

La République du Congo, en collaboration avec les agences des Nations Unies, a bénéficié depuis janvier 2020 de 2 millions de dollars américains à travers le Fonds des Objectifs de développement durable (ODD) pour le projet d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones dans le département de la Lékoumou pour un meilleur accès aux programmes de protection sociale. Ce programme conjoint, sous le leadership du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, mis en œuvre par trois agences du système des Nations Unies notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a l'ambition de contribuer aux efforts du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie et l'accès à la protection sociale des peuples autochtones dans la Lékoumou, une zone périphérique aux indicateurs sociaux en retard, où vivent environ 25% de la population autochtone du Congo.

Conformément aux exigences du Fonds commun pour les ODD, ce Programme, a affirmé la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, trouve sa justification dans le fait que les peuples autochtones sont un groupe de minorités (1,2% de la population congolaise) le plus marginalisé du pays, avec un accès limité aux services sociaux de base; 25% de la population nationale de ce groupe sont concentrés dans le département de la Lékoumou où nombre des indicateurs sociaux sont très en retard par rapport à la moyenne nationale. Ce programme, a-t-elle dit, est financé à hauteur de 4.714.996 USD dont 2.000.000 USD mobilisés par le PAM, 415 000 USD par l'UNICEF et 50.000 USD par l'OMS, pour une durée d'exécution de deux ans (2020-2022). *«Le Programme d'amélioration a pour attributions de procéder à une analyse profonde de condition de vie des peuples autochtones de renforcer les capacités des services de protection sociale et de capitaliser les bonnes expériences en vue d'une réplication dans d'autres départements du Congo où résident les peuples autochtones et les autres populations vulnérables»*, a-t-elle dit.

Irène Mboukou-Kimbatsa

Pour Chris Mburu, c'est la première fois qu'un Programme de protection sociale intégrée et multisectoriel est mis en œuvre au Congo en faveur de la communauté particulièrement vulnérable. Aux côtés du Gouvernement, le système des Nations Unies appuie la réalisation de plusieurs activités en faveur des populations autochtones dont la tenue d'un atelier de plaidoyer en faveur de l'application de la loi 2011 portant promotion et protection des droits des peuples autochtones au Congo. A l'issue des travaux, des recommandations ont été formulées: mettre en place une équipe technique composée des ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, des bénéficiaires du programme et du secteur privé; explorer au niveau du siège, la possibilité de demander une prolongation du programme au-delà de février 2022; élaborer à l'immédiat un plan d'activités avec le Gouvernement sur les activités à mener; faire un dénombrement des cibles avec le Gouvernement dans les cinq districts du département de la Lékoumou; mettre en place une plateforme d'échange et de suivi avec toutes les parties prenantes sous le leaderships du Gouvernement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Le développement de l'agriculture suppose de disposer de la terre. Comment sécuriser et garantir les propriétaires terriens?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (AGRIDEV)

Remise des attestations de fin de formation aux maraîchers

L'Association congolaise pour le développement agricole (AGRIDEV) en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, les ONG Essor et FOJEP-Développement, a organisé en décembre 2020 une formation agricole participative (FAP) à l'endroit des deux cent maraîchers des districts de Goma tsé-tsé et de l'Ile Mbamou. A la fin de leur formation, ces maraîchers organisés en groupements, ont reçu mercredi 25 août 2021 leurs attestations et des chèques. La cérémonie a été présidée par Prosper Diatoulou, sous-préfet du district de Goma tsé-tsé, assisté de Justin Bienvenu Moyo, président-chef de mission de l'AGRIDEV, Dieudonné Badawe, représentant pays Essor Congo et d'Antoine Miyouna, coordonnateur du PARCC-19.

Prosper Diatoulou remettant l'attestation à un bénéficiaire

Les deux cents maraîchers ont été répartis en sept groupes de vingt à trente personnes dont cinq groupes à Goma Tsé-tsé et deux à l'Ile Mbamou. Ils ont suivi régulièrement le programme de renforcement des capacités pendant la période de décembre 2020 à juin 2021. Il s'agit de Sagesse, Lumière, Ndouenga, Prospérité, Persévérance, Prospérité, Les unis et Téléma. Huit autres groupements: Bokessa, GCAM, Jardin de Nina, Grace de Dieu Yalani, Nzobissi, la main dans la main, Bio Mbongui et Coopagrico ont reçu des chèques allant de 400 à 500 000 FCFA suite au concours pour les demandes d'appui. Pendant la formation, les maraîchers ont abordé différentes thématiques: gestion durable de la fertilité des sols, assolement et rotation des cultures maraîchères, protection intégrée des cultures, gestion d'une exploitation maraîchère, circuits de commercialisation des produits maraîchers. En plus des formations sur les techniques agroécologiques de production et de protection des cultures, il y a eu aussi des modules de formation sur les normes sociales et de santé. Ainsi, les compétences techniques acquises à la Formation agricole participative (FAP) (itinéraires techniques, fabrication des biofertilisants et bio pesticides) ont été couplées à l'acquisition de compétences douces, permettant de développer chez les participants, une meilleure compréhension des normes sociales, des questions de genre. Ces maraîchers et maraîchères vont mettre à la disposition des consommateurs des produits de bonne qualité sans impact négatif sur la santé de la population.

La réalisation de ces activités a été possible grâce au financement de l'ambassade de France, a indiqué Justin Bienvenu Moyo. Il a également remercié les autorités locales pour leur franche collaboration et leur implication dans la mise en œuvre des activités; les ONG Essor et FOJEP-Développement ainsi que l'équipe du projet pour la bonne réalisation des activités. Aux maraîchers, le président-chef de mission de l'AGRIDEV leur a demandé de persévérer dans leur voie afin d'apporter aux consommateurs des produits agricoles agroécologiques de bonne qualité.

Prosper Diatoulou a exhorté les bénéficiaires à travailler davantage et leur a promis de les visiter dans leurs plantations. Il a aussi sollicité les partenaires d'aider les maraîchers à exporter leurs produits.

Au nom de tous les maraîchers, Gustave Ndjoh du groupement Jardin de Nina a déclaré: *«Pendant 7 mois, nous avons appris à mieux produire sans engrais ni pesticides chimiques. Grâce à des techniques qui préservent l'environnement, c'est l'agroécologie qui fait de nous des femmes et des hommes mieux aguerris, maîtrisant des nouvelles méthodes culturales»*. Il a de même demandé davantage de formations afin de vulgariser à plus grande échelle une agriculture bio, *«étant donné tous les bénéfices que nous en tirerions tant sur le plan de notre santé que de celui de notre environnement»*, a-t-il précisé. *«Pendant la formation, nous avons appris comment les produits chimiques détruisent la population, éviter de beaucoup dépenser. Nous avons aussi appris comment fabriquer les biofertilisants. La difficulté se trouvait au niveau de la programmation. Nous étions habitués d'acheter les produits chimiques, mais grâce à cette formation, nous avons mûri»*, a indiqué Frida Chanel Bouanga de Coopagrico.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

INTERVIEW

L'homme et son temps: David M'Bassamo, le vannier

Celui qu'on appelle maître David M'Bossamo, officier artisan à quelques encablures du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) dont le travail suscite l'intérêt des passants. Interview!

Bonjour! Pouvez-vous, vous présenter à nos lecteurs?

**Je m'appelle David M'Bossamo, Congolais, originaire de la ville de Pointe-Noire. Je suis artisan et j'exerce en tant que vannier, un métier que j'ai appris parce que mon père l'était aussi, mais il faut signaler que je ne l'ai pas hérité de lui parce qu'il n'a pas été mon formateur. Le peu que je saurai vous dire c'est que j'aime ce que je fais et j'en suis fier.

Depuis combien de temps exercez-vous ce métier?

**Cela fait 7 ans que je me suis lancé dans ce secteur d'activité. Je peux dire que ce métier est un don familial, il se transmet d'une génération à une autre. Pour la petite histoire, tout a commencé lorsque je fus encore élève au lycée, j'avoue qu'à un certain moment, j'ai été négligeant dans mes études. Mais ce n'est qu'après avoir fait une introspection que j'ai décidé d'apprendre un métier et ce pendant trois ans. Aujourd'hui, même si je n'ai pas réussi à l'école, j'ai au moins un métier qui me permet de vivre et de m'épanouir.

Nous avons remarqué que vous évoluez seul ici, Travailler en équipe ne vous tente-t-il pas?

**Je dirais non. Mais travailler seul ne doit pas être synonyme de *«ne pas être harmonieux»*. Cette décision vient d'abord du fait que j'ai déjà maîtriser mon métier et je peux former d'autres personnes qui pourraient s'intéresser. Par ailleurs, travailler en groupe n'est pas facile en matière de cohabitation, certains peuvent vous escroquer et d'autres vous jalousez lorsque le travail est remarquable. Voilà un peu les raisons pour lesquelles je n'aime pas m'associer aux tierces personnes.

Comment avez-vous pris quartier ici?

**La première fois que je suis arrivé sur ce terrain, il était dans un état d'insalubrité, il y avait des herbes qui poussaient de partout. J'ai donc pensé à l'assainir pour y installer mon atelier et depuis lors, on est là et jusqu'à ce jour aucun agent de la mairie n'est passé pour nous demander quoique se soit. S'agissant du fait que cet endroit fasse partie des voiries urbaines de la ville, nous demandons à la mairie centrale de ne pas prendre des mesures qui pourraient compromettre notre business parce que nous ne dépendons que de cette activité pour subvenir à nos besoins.

David M'Bossamo

Quelles sont les difficultés que rencontrez-vous dans l'exercice de votre métier?

** Vous savez, dans toutes choses, les problèmes ne manquent pas. Evidement, nous sommes en proie à de nombreuses difficultés dans l'exercice de ce métier. On peut donc les classer en deux catégories à savoir: financières et économiques. D'abord pour ce qui est des finances, on se débrouille juste avec les moyens de bord. Il nous arrive parfois de vouloir mieux faire, mais faute d'argent, on se limite à l'essentiel. Enfin, le volet économique concerne la baisse des activités et aussi l'augmentation du prix de la liane qui est passé de 1500 à 3000 FCFA le paquet. On peut dire qu'avec la crise économique que traverse notre pays, notre secteur n'est pas épargné.

Un dernier mot?

**Je remercie le journal La Semaine Africaine de m'avoir donné cette opportunité de m'exprimer et de promouvoir mon savoir-faire. A l'endroit des autorités, je sollicite au nom de tous les artisans un accompagnement parce que notre secteur d'activité est fragilisé par la crise économique et sanitaire que traverse notre pays.

Propos recueillis par
Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

TCHAD

L'ex-président Hissène Habré s'est éteint à Dakar

Ayant régné de 1982 à 1990, l'ex-président tchadien Hissène Habré est décédé mardi 24 août 2021 à 79 ans, à Dakar, au Sénégal où il avait été condamné à la prison à vie en 2016 pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par une juridiction africaine.

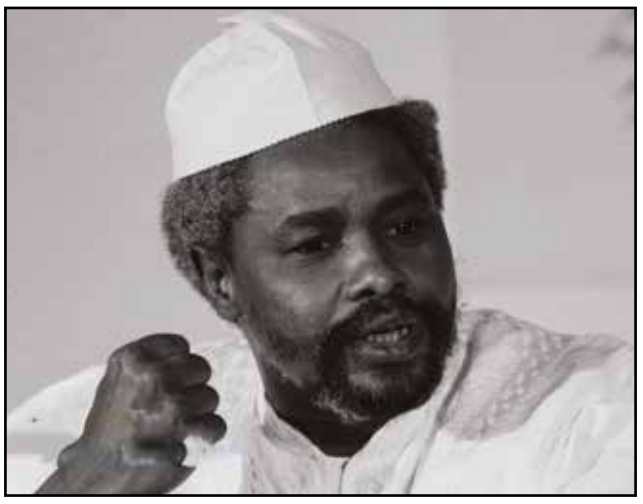

Hissène Habré a dirigé le Tchad d'une main de fer

L'ancien chef de l'Etat tchadien a succombé à la COVID-19 à l'hôpital principal de Dakar. Il y avait été emmené d'urgence après la détérioration de son état de santé dans une clinique privée de la capitale sénégalaise où sa famille l'avait fait conduire de prison il y a quelques jours. Il avait contracté le coronavirus dans la prison du Cap Manuel, où il était incarcéré. Il avait été pris en charge par différents établissements de santé de Dakar.

D'après Malick Sall, ministre de la Justice sénégalais, *«Habré a été remis entre les mains de son Seigneur»*. Un membre du comité de juristes assistant les victimes d'Hissène Habré, a qualifié la disparition de l'ancien président tchadien comme celle de *«l'un des dictateurs les plus impitoyables de l'histoire»*.

Ancien homme fort de Ndjamena, Hissène Habré, a dirigé ce pays de main de maître de 1982 à 1990. Il a été condamné le 30 mai 2016 à la prison à vie à l'issue d'un procès inédit à Dakar, après avoir été déclaré coupable de crimes contre l'humanité, viols, exécutions, esclavage et enlèvement. Une commission d'enquête tchadienne a chiffré à 40.000 morts le nombre des victimes de la répression sous le régime Habré.

Renversé en 1990, par Idriss Déby Itno, décédé en avril dernier, Hissène Habré avait trouvé refuge au Sénégal, où, sous la pression internationale, les conditions de son procès avaient été créées et où il avait été arrêté en 2013 et inculpé par un tribunal spécial instauré en coopération avec l'Union africaine. Sa famille, ainsi que ses avocats réclamaient depuis des mois un autre régime que celui de la détention en invoquant son âge et la dégradation de son état de santé. Ils s'alarmaient du risque qu'il puisse contracter la COVID-19 en prison.

En avril 2020, la justice sénégalaise avait consenti de le laisser sortir de prison pendant 60 jours en le déclarant particulièrement vulnérable au coronavirus. Il était alors retourné chez lui à Dakar, sous garde pénitentiaire permanente selon les autorités sénégalaises.

Son épouse, Fatime Raymonde Habré, avait confirmé par communiqué que son époux avait été contaminé par la covid-19. Informé, le président Macky Sall avait immédiatement mobilisé les moyens humains pour diligenter les soins.

Face à d'éventuelles critiques, le ministre sénégalais de la justice a souligné: *«Nous devons tous être fiers de la façon dont nous avons accueilli Habré. Malgré les impressions internationales, le Sénégal a tenu bon. Tout ce qu'on peut faire, c'est prier pour le repos de l'âme de Habré».* Tout en lui reconnaissant le droit à un traitement humain et à des soins, le collectif des victimes de Hissène Habré, très engagé sur la question, s'est toujours fermement opposé à tout régime de faveur en faisant valoir qu'il n'avait pas montré de mansuétude à leur égard et qu'il ne leur avait toujours pas versé le moindre centime sur les 82 milliards de francs CFA auxquels il a été condamné.

Membre du Comité international de justice qui assiste les victimes depuis 1999, Reed Brody, a fait savoir sa tristesse après avoir appris la mort d'Hissène Habré de la COVID-19. *«Cela faisait des mois que nous demandions qu'Habré soit vacciné»*, a-t-il déclaré. Ajoutant que *«ce dernier restera dans l'Histoire comme l'un des dictateurs les plus impitoyables»*, pour avoir posé des actes inhumains de plusieurs sortes, pour s'emparer du pouvoir et s'y maintenir.

Mahamat Idriss Déby Itno, le président tchadien de transition a adressé ses *«sincères condoléances à sa famille et au peuple tchadien»*.

Hissène Habré a été inhumé ce 26 août à Dakar.

(Lire aussi notre éditorial).

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Le fugitif Ngoy Ilunga interpellé dans l'affaire Floribert Chebeya

Dans le cadre de l'assassinat de Floribert Chebeya, activiste des droits de l'homme et de son collaborateur Fidèle Bazana en 2010 à Kinshasa, une nouvelle interpellation s'est effectuée, mardi 24 août dernier à Lubumbashi, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Le brigadier-chef Doudou Ngoy Ilunga, un des suspects de cette forfaiture en cavale depuis 11 ans, a fini par être appréhendé.

Les enquêteurs étaient sur ses traces depuis plusieurs jours. En ciblant la bonne piste, ils l'ont surpris à l'endroit où il s'est présenté pour percevoir sa solde. Peu après son arrestation, Doudou Ngoy Ilunga a été transféré à Kinshasa et mis à la disposition de la justice.

Cet agent de police résidait à Kasumbalesa, une ville située à la frontière entre la RDC et la Zambie. Il a rejoint la prison de Kinshasa où sont déjà incarcérés, pour la même affaire,

Floribert Chebeya

le général Djadjidja, le colonel Mukalay, le major Kenga Kenga et le policier Mugabo.

Membre du bataillon Simba, mis en place par le général John Numbi au lendemain de sa nomination à la tête de la police de RDC, Doudou Ngoy Ilunga a été exfiltré de Kinshasa au début du mois de juin 2010, au lendemain de l'assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana. Il est soupçonné d'avoir participé activement à la mise à mort de ces activistes.

L'an dernier dans la même ville de Lubumbashi, le chef désigné du commando d'exécution Christian Kenga Kenga y a été cueilli. Le général Numbi, lui, a pris réussi à prendre le large en quittant furtivement le pays. Déclaré déserteur, il est désormais recherché par la justice pour association de malfaiteurs. Quoiqu'en fuite, il fait usage de manœuvres dilatoires, pour retarder la réouverture du procès Chebeya et Bazana, par l'entremise de ses avocats. Ayant été débouté par la Cour constitutionnelle, John Numbi devra bientôt faire face à la justice de son pays, même par contumace, selon une source judiciaire. Cela fait déjà quelques semaines que le dossier Chebeya/Bazana se trouve à la haute cour militaire, pour la réouverture du procès, au grand bonheur des parents des victimes.

Gaule D'AMBERT

MAGHREB

Rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc

Alger a rompu ses relations diplomatiques avec Rabat, le 21 août 2021. C'est Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères qui a annoncé cette décision qui n'a pas surpris en Algérie tant les griefs à l'égard du pays voisin se sont accumulés ces derniers jours, ont assuré des observateurs dans les deux pays.

Les dirigeants marocain et algérien

Le 19 août, l'Algérie avait annoncé une révision de ses relations avec le Maroc. Sur la question du Sahara occidental qui envenime depuis des décennies les relations entre les deux pays, se sont greffés de nouveaux différends qui ont fait monter les tensions. A l'occasion d'une réunion, les 13 et 14 juillet à New-York (Etats-Unis) du Mouvement des non-alignés quand Omar Hilale, l'ambassadeur du Maroc a distribué une note affirmant que *«le vaillant peuple Kabyle, méritait plus que tout autre, de jouir pleinement à son droit d'autodétermination»*.

Ces propos ont suscité la fureur des autorités algériennes et de l'opposition, le parallèle implicite fait par le représentant du Maroc entre la Kabylie et le Sahara occidental étant fallacieux. Abdelaziz Rahabi, l'ancien ministre algérien de la communication, a dénoncé un appel «à la sédition», *«une action hostile», avant d'appeler «le peuple et l'Etat à réagir avec force et fermeté»*. Du côté d'Alger, *«ce comportement a été qualifié d'agressif, de provocateur, d'hostile, belliqueux et d'inamical»*.

Des observateurs soulignent que l'Algérie a dû être portée à l'exaspération face *«à l'attitude du Maroc qui a plus qu'exaspéré l'Algérie pour opter pour cette solution extrême de la rupture des relations diplomatiques»*. D'autres par contre soulignent: *«Rabat fomente des crises en œuvrant à leur aggravation, orchestre des campagnes de presse haineuses contre le peuple algérien et ses dirigeants, colonise le Sahara occidental, bloque son droit à l'autodétermination, au mépris du droit international»*.

Au Maroc, les observateurs ne sont pas restés silencieux. *«La déclaration de la rupture des relations diplomatiques après la main tendue par sa Majesté le Roi, lors du discours de la Fête du Trône, ainsi que la mise à disposition de deux avions Canadairs pour lutter contre les incendies en Algérie»* sont un signe d'amitié démontrée par le Maroc. Certains ont annoncé: *«La décision d'Alger de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc représente un exemple éloquent de la faiblesse du régime algérien qui semble ne plus avoir d'autres choix que de recourir au stratagème de l'ennemi extérieur pour calmer le mécontentement de ses concitoyens»*, ajoutent-ils.

Depuis la fermeture des frontières en 1994, ont fait savoir d'autres observateurs, *«les relations entre les deux pays ont rarement connu une période d'embellie ou de désescalade. Les 27 dernières années ont vu se multiplier les incidents et les contentieux entre les deux voisins». «Politiquement, l'Union du Maghreb arabe (UMA) va prendre un sérieux coup, la rupture n'arrangera pas les choses. L'UMA risque au mieux de se prolonger dans sa léthargie, au pire, pourrait arriver à l'abandon, pur et simple. Les pays arabes, la France mais également les Etats-Unis d'Amérique pourraient contribuer à recoller les morceaux. A condition que Rabat et Alger ne puissent plus évoquer ces deux sujets de discorde, à savoir la République Sahraouie et la Kabylie».*

A.P MASSAMBA

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

TEMOIGNAGE

L'abbé Sébastien Zoubakéla: de la naissance à la mort avec la Vierge Marie

Nous sommes en ce moment très touchés par le départ vers le Père du serviteur de Dieu, l'abbé Sébastien Zoubakéla qui nous a quittés le 15 août 2021 à Fuccechio, près de Florence en Italie, le jour de la grande fête de Notre-Dame de l'Assomption, et à la soixante unième année de notre indépendance, notre fête nationale. Né le 4 mai 1951 à Madzia pendant le mois de Marie, de feu papa Sébastien Makéla, un grand catéchiste, ardent et zélé et de feue maman Anne Marie Loutaya, femme humble et douce qui, comme la Vierge Marie, méditait tout dans son cœur.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga présidant la messe des funérailles en Italie

Le jeune Sébastien fit son école primaire à Madzia d'abord puis fréquenta l'école Saint Esprit de Moungali à Brazzaville pour le CM1 et le CM2. Le 18 septembre 1963 il est admis au séminaire de Mbamou où il obtint son Brevet d'études moyennes générales (BEMG) en 1967.

Séminariste très assidu, brillant et de très bonne conduite, il est admis au séminaire Saint Jean (Brazzaville) en seconde et obtient son baccalauréat en 1970, et ensuite, entre au Grand séminaire Libermann (devenu Emile Biayenda) la même année. Homme d'intense prière, attentionné pour les laissés-pour-compte et très marial, il fait son stage de formation diaconale à la paroisse Saint-Esprit de Moungali en 1975. Dans cette paroisse, il excelle en musique, oriente les jeunes à la vocation sacerdotale et religieuse, on le cite en exemple et il devient ainsi un modèle à imiter au milieu des enfants de chœur et des jeunes qui aspiraient à la vie sacerdotale. Son rapport de stage très excellent épate ses formateurs.

Ce fut donc avec joie et sans hésitation, que le Bon Cardinal Emile Biayenda l'ordonne prêtre à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo le 20 juin 1976 à l'âge de 25 ans. Sa première paroisse est Notre-Dame du Rosaire de Bacongo où il devient vicaire de l'abbé Barthélemy Batantu son curé, de 1976 à 1979. Aimé de tous, nombreux l'appelaient *«Ya Sébas»*, et partout où il passait à Bacongo avec joie sur sa belle mobylette bleue *«Peugeot Bébé»*, toujours en soutane blanche, il visitait les malades, les séminaristes, consolait les affligés, donnait des cours de bible, enseignait des chants. Il faisait un travail pastoral apprécié de tous.

Le 11 février 1979, Mgr Barthélemy Batantu devint archevêque de Brazzaville et aussitôt, il l'envoie à Rome, en Italie pour ses études de théologie. En juin 1986, il obtint son doctorat en théologie, spécialisé dans les œuvres de Saint Basile. De retour au Congo, il est professeur en théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda.

En 1988, il est nommé vicaire général de Brazzaville, puis en 1989, le Pape Jean Paul II, le nomme recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi, charge qu'il assume jusqu'en 1995. En septembre 1995, il passe un bref séjour à la basilique Sainte Anne du Congo comme vicaire, et publie aux éditions Epiphanie de Kinshasa (RD Congo), un recueil de méditations poétiques: *«La vie en abondance»*, puis, est envoyé une fois de plus à Rome jusqu'en décembre 1997 pour un séjour sabbatique.

De retour à Brazzaville en mars 1998, Mgr Barthélemy Batantu le nomme curé de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

En septembre 2002, Mgr Anatole Milandou devenu archevêque de Brazzaville l'envoie à la paroisse Saint Augustin de la Tsiémé comme curé jusqu'en 2007. Grand théologien, il fut un excellent rédacteur des homélies dignes de figures spirituelles et aumônier de la confrérie Sainte Rita pendant 10 ans. Il était nommé père spirituel au séminaire Saint Jean Apôtre de septembre 2007 à octobre 2013. Homme très méditatif et engagé au milieu des jeunes qui aspiraient à la vie sacerdotale, il devient directeur du séminaire Saint Jean de 2013 à 2015, puis envoyé au Foyer Abraham de Bacongo, d'octobre 2015 à 2018.

L'abbé Sébastien avait beaucoup de soucis de santé, mais n'en parlait pas, il était silencieux sur lui-même, mais se souciait toujours des cas sociaux des autres que souvent il m'envoyait pour telle ou telle aide. Il souffrait en silence. L'année où il est envoyé à la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé comme vicaire avant mon année sabbatique en Italie, il venait souvent me voir et me confiait qu'il n'était pas en forme. Je le vis en novembre 2019, en Italie, à Fucecchio (Florence) aux bons soins de l'abbé Castel Nzaba Badiabo.

70 ans bien révolus et 45 ans de vie sacerdotale, il a donc rejoint le Père de gloire pendant que nous célébrions les merveilles que le Seigneur a faites pour la Vierge Marie, élevée au-dessus des anges en partageant le triomphe du Christ et régner à jamais avec Lui. En Italie, après la levée de corps, la messe des funérailles a été présidée par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala. Oui Seigneur, Tu as couronné de gloire notre Mère du Ciel, la Bienheureuse Vierge Marie, accorde à notre frère, l'abbé Sébastien Zoubakéla, d'être élevé avec Elle dans ta gloire, Toi qui vis et règnes pour les siècles des siècles, Amen!

Sœur/ Dr Marie Brigitte YENGO
Religieuse Congolaise du Rosaire

ERRATA

Dans notre édition n° 4076 du vendredi 6 août 2021, en page 9, à propos de l'article consacré aux anniversaires d'ordination sacerdotale à la paroisse Saint-Esprit de Moungali, nous avons omis de signaler que l'abbé Olivier Rosel Mikoli, vicaire de la paroisse Sainte-Rita de Moukondo et à compter du 15 septembre 2021, administrateur paroissial de Saint-Jules de Makabandilou, prêtre jubilaire ayant totalisé 8 ans de sacerdoce, a également concélébré cette messe.

Avec nos excuses!

Dans notre édition n° 4080, du vendredi 20 août 2021, dans l'article parlant de la réhabilitation de l'école catholique Saint-Michel de Ouenzé, (P.9), nous avons au lieu de père Paul Ondia, natif d'un village rattaché à la mission de Lékéty, écrit natif du district de Lékéty qui n'en est pourtant pas un. *Toutes nos excuses.*

Dans notre précédente édition en page 9, sur l'article consacré au témoignage sur l'abbé Sébastien Zoubakéla, nous avons commis une erreur, au sujet de ses obsèques. Elles auront lieu lundi 30 août 2021, et non vendredi 27 août 2021.

Avec nos excuses!

PRESENCES MISSIONNAIRES

Père François Lebec, 52 ans au service de la mission du Christ en terre congolaise

«Comme je suis envoyé pour la retraite en France, je célébrerai solennellement la messe d'action de grâce des 60 ans de vie religieuse et des 52 ans de présence missionnaire en terre congolaise le dimanche 5 septembre 2021 à la Paroisse Saint André Kaggwa de Mbota à Pointe-Noire.»

En séjour à Brazzaville pour assister ses jeunes confrères aux vœux perpétuels à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé et aux ordinations diaconales à la paroisse Saint Kisito de Makélékélé, le père François Lebec s'est livré à un entretien dans lequel il parle de ses 60 ans de vie religieuse et la mission vécue en terre congolaise.

Bonjour Père François, comment est née votre vocation de prêtre et de missionnaire?
**Le désir de devenir prêtre remonte depuis l'enfance. Mais je n'ai pas connu l'école catholique pour être facilement orienté à cette époque. Tout en gardant cette flamme, j'ai appris le bâtiment et servi dans la marine nationale, avec les contextes de la guerre mondiale. Après la guerre, j'ai commencé au séminaire spiritain d'aînés. Je ne connaissais rien de la spiritualité et du charisme spiritain. C'était en 1960 où je fais mon entrée au noviciat… la vie de prière, la préparation intérieure et à la vie communautaire, le silence qui y régnait, la spiritualité m'ont poussé à me questionner sur le sacerdoce et la vie religieuse. L'année d'après, j'ai poursuivi ma formation en philo.

Parlez-nous un peu de votre parcours de formation?
**Les études de philosophie terminée, je fus envoyé au Benin à Ouidah pour la formation scolaire et catéchétique des enfants dans les camps militaires. C'était ma première expérience avec l'Afrique. Puis, j'ai suivi régulièrement les quatre années de théologie en France. On nous ordonnait dès la troisième année. Bien que prêtre déjà, on repartait au séminaire pour achever la quatrième année, tout en répondant à la pastorale paroissiale. On n'avait pas de projet à soi, on était préparé à aller partout où on vous envoyait, quand et où, à chaque occasion j'ai accueilli ce qu'on m'a proposé au nom du serment et des vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. La grande crise est celle de 1968 où nombreux se sont appropriés le slogan *«il est interdit d'interdire»*, il fallait faire preuve d'intériorité pour y faire face afin de ne pas se laisser porter par ce courant libertin et antireligieux.

52 ans de service sacerdotal et missionnaire au Congo-Brazzaville, comment les avez-vous vécus?
**En novembre 1969, nous sommes envoyés au Congo moi et le père Joseph Miermier. Moi à Mossendjo et le père Miermier à Kibouende. J'ai appris le munukutuba et servi pendant sept ans là-bas en terre babembé. La mission, c'est d'abord de répondre aux attentes des gens, indistinctement, il ne s'agit pas de transmettre des connaissances, mais quelqu'un, le Christ. L'évangélisation est beaucoup plus une question de disponibilité, de présence et un peu d'adaptation dans la pratique. Nous avions à Mossendjo, 40 communautés à animer correspondant à 90 Km de rayon, pour une équipe de deux prêtres. J'avais comme curé, le père Jean Besson. On vivait du travail de nos mains, de surcroit à cette époque on ne parlait pas de chômage, tout le monde avait du travail. Les catéchistes étaient très actifs et bien formés pour préparer aux sacrements et faire des célébrations de la parole sans prêtre. Après ce bout de chemin, je fus envoyé en mission en Bretagne en France pour 3 ans en vue d'échanger sur les différentes expériences de mission, car on donne certes, mais on apprend plus avec le Christ. Au retour, je fus affecté à Notre-Dame de Fatima, à Dolisie, où j'ai trouvé une jeunesse très vivante et engagée dans la catéchèse. En 1992, je fus envoyé à la Procure de Brazzaville, structure d'Eglise au service des paroisses et des acteurs pastoraux pour les finances, la péréquation, faciliter les voyages de mission. Quelques années après, je fus envoyé à Saint Kisito de Makélékélé où j'ai passé 17 ans comme curé, avant d'être envoyé comme vicaire à Saint André Kagwa de Mbota à Pointe-Noire en 2017. La grande souffrance fut celle de la guerre, beaucoup de paroisses furent profanées…nous avons essayé d'être présents, de partager ces moments difficiles et douloureux avec le peuple de Dieu.

Le père François Le Bec et Aubin Banzouzi

Du noviciat à ce jour, cela fait 60 ans déjà de vie religieuse, quel message par rapport aux réalités actuelles? N'allez-vous pas célébrer l'événement?
Après 60 ans d'intenses activités effectivement, le poids de l'âge et la santé ne permettent guère de mieux répondre à certains enjeux pastoraux. Il faut ralentir le rythme, car il ne s'agit pas de rien faire mais de faire moins, être témoins du Christ autrement. Comme je suis envoyé pour la retraite en France, je célébrerai solennellement la messe d'action de grâce des 60 ans de vie religieuse et des 52 ans de présence missionnaire en terre congolaise le dimanche 5 septembre 2021 à la paroisse Saint-André Kaggwa de Mbota à Pointe-Noire.

Au sujet de la vie religieuse, avec beaucoup d'humilité, on peut dire qu'elle est encore indispensable pour assurer la mission. A côté des trois vœux, il convient de cultiver tout le temps la vie communautaire, la fraternité, le vivre-ensemble, surtout la prière personnelle et communautaire pour sentir en fin de comptes que cette mission n'est pas la nôtre mais celle du Christ. Si nous avons conscience de nos imperfections, le Seigneur continuera à faire beaucoup à travers notre présence. La prière et la vie en communauté demeurent urgentes pour l'annonce de la Parole.

Propos recueillis par
Aubin BANZOUZI

INVITATION

L'abbé Stève Gaston Bobongaud, professeur, maître de conférences à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) de Yaoundé, au Cameroun, coordonnateur scientifique du Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société au Congo (GIRES), invite le public à assister à la table-ronde/dédicace des Cahiers du GIRES N°1 intitulé: *«Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville»*, vendredi 10 septembre 2021, de 15h30 à 17h30, dans la salle de conférence de la paroisse Christ-Roi de Loandjili de Pointe-Noire. La cérémonie se déroulera sous le patronage de Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, et connaîtra la participation entre autres de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); des abbés Alain Loemba-Makosso et Christian Noël Dembi Koela, respectivement vicaire général et vicaire de la cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire.

Modérateur: abbé Jean-Gilbert Mavoungou, vicaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire.

XXIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE –B-

Le commandement de Dieu et la tradition des hommes

***Textes**: Dt 4,1-2.6-8; Ps 14 (15), 2-3a, 3bc-4ab,4d-5; Jc 1,17-18.21b-22.27; Mc 7,1-8.14-15.21-23*

Les évangiles témoignaient que les oppositions les plus fortes et constantes contre Jésus ne venaient pas principalement du monde païen, ni des pouvoirs publics, mais surtout de la part de certains groupes religieux à l'intérieur du peuple de Dieu: les scribes et les pharisiens en particulier. C'est au nom de la religion et de la loi de Dieu, qu'ils remettaient en question et attaquaient l'enseignement et l'œuvre de Jésus.
La parole et la vie de Jésus, en effet, démasquaient l'usage hypocrite de la religion, déformée et durcie pour servir à la gloire des hommes, plutôt qu'à la manifestation de la miséricorde, de la justice et de la charité de Dieu. Les scribes et les pharisiens étaient mis devant un choix radical: d'un côté, se convertir à l'évangile, qui était destiné à eux aussi pour leur salut, en renversant totalement les fondements de leur système religieux; de l'autre côté, travailler pour détruire la crédibilité de Jésus, dans le but de sauvegarder leur prestige social. Et l'évangile nous fait savoir que très souvent la deuxième option l'emportait.
L'opposition des scribes et des pharisiens n'est pas une affaire perdue dans une époque lointaine. Il s'agit plutôt d'un modèle qui peut se répéter facilement dans le monde actuel. Il suffit de considérer que dans leur conduite les pharisiens se proclamaient les défenseurs de la pure tradition, et c'est au nom de ce principe qu'ils dénonçaient la mission de Jésus. Mais qu'est-ce que c'est que cette *«tradition»* défendue par les pharisiens? A partir de la loi de Moïse, les scribes et les pharisiens faisaient découler une série minutieuse de normes, qui auraient dû l'interpréter et l'appliquer, et dont ils étaient les gardiens.
On peut comprendre que dans ce processus les commandements de Dieu finissaient par être *«laissés de côté», «rejetés», «annulés»*, et substitués par une tradition d'hommes. Et donc, ceux qui prétendaient d'être, par leur interprétation, les gardiens de la pureté de la loi fixée et immuable, en réalité mettaient leur subjectivité à la place de Dieu.
Ce genre de *«traditionalisme»* se manifeste encore aujourd'hui. Il est caractérisé par une évidente rigidité légaliste, qui devrait assurer la protection de la Parole de Dieu, mais qui en réalité cache et trahit la révélation de la miséricorde, de la proximité, de l'amour du Christ. Ce traditionalisme obtient ses disciples, parce qu'il offre une forme de christianisme plutôt rassurante: il suffirait de mettre en pratique des normes extérieures, ou des formes traditionnelles, pour se sentir gratifiés, rassurés dans la conscience. On oublie de cette façon que la foi dans le Christ conduit à la vie selon sa charité, et la charité ne peut pas être que *«répétée»* selon des modèles figés. Elle s'exprime dans des formes toujours nouvelles, voire créatives, innovatrices, selon les nécessités de l'homme dans les différentes situations de sa vie.
La vérité de la foi elle aussi, tout en étant transcendante, peut s'exprimer et toucher le cœur de l'homme dans une pluralité de langages, de styles et de témoignages concrets et de nouvelles, sans mettre en discussion la fidélité à la doctrine.
Si Dieu désire que tous les hommes accueillent son don de conversion et de salut, le *«levain»* des scribes et des pharisiens, par contre, établit une frontière de séparation entre les purs et les impurs, ceux qui sont en deçà des traditions humaines, et ceux qui demeurent au-delà, exclus et rejetés. Ce levain, dont Jésus parlait, remplace le désir de bien et de salut pour tous les hommes, aimés par Dieu, par un rigorisme qui voudrait juger les hommes, plutôt que les servir dans la charité. Le levain des pharisiens oublie que la plénitude et l'accomplissement de la loi n'est pas la formalité extérieure, mais l'amour.
Jésus, de sa part, n'élimine pas la distinction entre ce qui est *«pur»* et ce qui est *«impur»*. Mais cette ligne de séparation ne sépare pas rigidement la partie *«pure»* et la partie *«impure»* de l'humanité: elle est plutôt une ligne qui traverse chacun de nous *«du dedans»*, dans l'intériorité de sa conscience.

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

IN MEMORIAM

Rollin Joseph MATINGOU
26 Août 2008 – 26 Août 2021

Il y a 13 ans que le Seigneur rappelait à Lui son fils, Rollin Joseph MATINGOU, agent de La Semaine Africaine, le mardi 26 Août 2008, à 22h 00.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Boite postale :1093 Tel.: 06.808.13.24
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré coeur email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE QUATRE (04) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous:

N° HCR/BZV/UAL/RFP/012/2021-am «Pour la Sélection de(s) prestataire (s) en vue de l'établissement d'Accord(s)-Cadre(s) pour le service de voyage et activités associées, pour le bureau du HCR en. République du Congo»;

N° HCR/BZV/UAL/RFP/013/2021-am «Pour la fourniture des prestations de services de sécurité et de gardiennage pour les bureaux (Brazzavllle - Betou et Gamboma) du HCR en République du Congo»;

N° HCR/BZV/UAL/IAS/005/2021-gdsa «Invitation à soumissionner pour la mise en place d'un Contrat-Cadre relatif à la fourniture et la livraison de 164'700 Tonnes de savon de 250 Grammes au HCR en République du Congo»;

N° HCR/BZV /UAL/IAS/007/2021-gdsa «Pour la fourniture de services d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes du HCR à Brazzaville en République du Congo»;

Les dossiers de candidatures sont à retirer:

Pour Brazzaville: à la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue. Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré coeur, Centreville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 24 septembre 2021

WCS

AVIS DE RECRUTEMENT

Projet/Programme: EPP-P Diversification des revenus et augmentation de la production de volaille au Nord Congo
Fonction: Coordinateur Activités Génératrices de Revenus

A. Résumé	
Rôle	WCS Congo recherche un candidat qui gérera la mise en place du projet de diversification des revenus dans la région du Nord Congo. Il s'agit d'un poste partagé, terrain/bureau, nécessitant ~60% de temps sur le terrain et ~40% de temps au bureau.
Localisation	Ouesso
Responsables hiérarchiques	Chief of Party
Nature du contrat	Contrat à durée determine: Une annee renouvelable.
Collaborateurs clés	Les coachs en entrepreneuriat L'équipe Logistique de Ouesso
Compétences essentielles	Excellentes compétences en matière de renforcement des capacités, de constitution/gestion d'équipe et de coordination. Capacité à déléguer efficacement des responsabilités et à encadrer et guider le personnel. Expérience avérée de la gestion de projets et de la planification. Une capacité à travailler dans des environnements difficiles et changeants, et à voir à travers les défis pour trouver des solutions. Excellentes compétences interpersonnelles, y compris la capacité à faire preuve de diplomatie et de tact, nécessité de communiquer avec un ensemble large et diversifié de personnes et de personnalités. Excellentes compétences informatiques, maîtrise de la suite Google et des ressources connexes pertinentes pour la communication, la planification et la présentation. Expérience des relations avec un groupe diversifié de parties prenantes représentant le gouvernement, les partenaires externes et autres.

A. Contexte
Aperçu du programme EPP-P
Le programme EPP vise à réduire l'impact du commerce de la viande de brousse sur les forêts du Nord du Congo, grâce à l'accès aux protéines animales domestiques. L'augmentation des protéines produites localement permettra de remplacer la viande de brousse dans les régimes alimentaires périurbains et de réduire la dépendance à l'égard de la viande sauvages en augmentant simultanément la disponibilité des protéines domestiques et en fournissant aux personnes actuellement actives dans la chaîne de valeur de la viande de brousse des activités économiques alternatives plus durables. Les conditions favorables seront en place pour s'attaquer aux niveaux non durables de la chasse dans et autour des zones protégées.

Aperçu du rôle
Cette personne est responsable de l'implémentation de l'activité de diversification des revenus. Elle gère directement les coachs en entrepreneuriat sur le terrain. Elle leur fournit soutien, formation et supervision. Le/la responsable AGR peut également être amené à effectuer des tâches de plus haut niveau, comme l'engagement de partenaires pour construire des marchés.

C. Responsabilités principals
1. Gestion de la mise en œuvre des opérations
● Gérer les 4 coachs en micro-entreprenariat dans la région du nord Congo, en assurant une mise en œuvre de haute qualité du programme
● Apporter un appui régulier aux coachs en micro-entreprenariat et accompagner la performance globale des entreprises.
● Guider et encadrer les coachs en micro-entreprenariats sur le montage des dossiers et suivi des demandes de subventions pour les entreprises viables.
● Veiller à ce que les plans de travail des coachs en micro-entreprenariat soient élaborés, suivis et partagés en temps voulu
2. Coordination et formation des coach en micro-entrepreneurs
● Préparer les réunions bihebdomadaires et les ordres du jour
● Former les coachs en micro-entreprenariat sur les nouveaux formulaires qui doivent être collectés, en renforçant constamment l'importance et la valeur des données que nous collectons et en aidant les coachs en micro-entreprenariat à résoudre les problèmes si nécessaire.
● Diriger et mener la formation d'initiation et l'intégration des nouveaux responsables de la collecte. Cela implique de travailler en étroite collaboration avec les départements pour préparer l'ordre du jour, programmer les visites sur le terrain et préparer le matériel.
3. Gestion des partenariats
● Aider à établir une relation avec les responsables du gouvernement local, les leaders communautaires et les autres parties prenantes.
● La/le responsable Activités Génératrices de Revenus fournit un soutien général, des conseils et sert de point focal lors de la planification du programme et des rapports.
4. Administration et Logistique:
● Assurer que les procédures de WCS et les règlements concernant le programme en matière de logistique, contrôle de la fraude, protection des groupes vulnérables et des groupes d'intérêt spéciaux sont mis en œuvre
● Superviser la gestion des opérations quotidiennes sur le terrain, y compris le suivi, la gestion des équipements
● Contribuer aux différents besoins de rapportage du projet et des équipes mentorées
● Toutes autres activités demandées par le superviseur en lien avec le projet et ses compétences
Compétences de base:
- Dévoué(e) et travailleur(se)
- Très motivé(e)
- Facilité d'interaction et d'engagement avec divers groupes communautaires
- Confiant et proactif dans la poursuite des objectifs de l'organisation
Qualifications:
- Diplôme en développement communautaire, gestion d'entreprise, éducation ou tout autre cours lié au développement rural.
- Des connaissances en informatique constituent un avantage supplémentaire.
- Doit posséder de solides compétences en communication, d'organisation et de relations interpersonnelles.
- Expérience de la direction d'équipes, de l'enseignement, de la formation, du service communautaire et du travail en milieu rural.
- Avoir occupé un poste comparable et pertinent pendant une période minimale de trois (3) ans.
- Mérite et capacité démontrés dans l'exécution et les résultats du travail.
Dépôts des candidatures
● Veuillez envoyer votre dossier aux adresses ci-après : wcscongobrazza@wcs.org; ou déposer une copie imprimée du CV et lettre de motivation au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante: 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou bureau de Ouesso Quartier Mboma et s'assurer que vous avez une prévue de dépôt de votre candidature (signature dans le registre ou accuser de réception de votre dossier)

Les dossiers de candidature (physiques ou électroniques) doivent nous parvenir au plus tard
Le 24 Septembre 2021.

MTN CONGO

Don de matériel informatique au comité technique de riposte à la COVID-19

L'opérateur téléphonique MTN a fait don d'un important lot de matériels informatiques de lutte contre la COVID-19 au Comité technique national de riposte à la pandémie. 40 ordinateurs de bureau, 20 imprimantes, 20 modems et 40 rallonges, tel est le contenu du don de la Fondation MTN Congo, une structure de bienfaisance de la société de téléphonie mobile MTN-Congo, filiale du Groupe MTN.

Le directeur de cabinet, le comité technique et les membres de la Fondation posant avec le don

La cérémonie de remise s'est déroulée lundi 23 août 2021 au siège du Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS), à Brazzaville. C'était en présence de M. Jean Ignace Pembelé, directeur de cabinet du ministre de la Santé, ainsi que du Pr Alexis Elira Dokekias, 2e vice-président du comité technique et de M. Patrick Itsoua, directeur des relations publiques et directeur exécutif de la fondation MTN Congo, représentant M. Ayham Moussa, directeur général empêché.

M. Patrick Itsoua a indiqué que depuis l'annonce du premier cas COVID-19 en mars 2020 au Congo, la Fondation MTN Congo ne cesse d'apporter sa contribution au Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie qui décime des vies humaines à travers le monde. Toujours dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, outre les aspects liés à la diffusion des spots et sms d'information et de sensibilisation, la Fondation MTN Congo a offert des kits de protection, ainsi que 400 cartes Sim mises en réseau CFU pour faciliter la communication entre agents de santé. Dans le cadre de l'initiative Covax, le Groupe MTN a offert 25 millions de dollars à l'Union africaine afin de financer la vaccination du personnel de santé sur le continent. Dans cette optique, une nouvelle campagne dénommée *«One more push»* (un effort de plus) a été lancée récemment.

S'inscrivant dans la dynamique du Groupe MTN, la Fondation MTN Congo a estimé apporter un soutien de plus au Gouvernement, en faisant ce don de matériel informatique, avec une connexion Internet de 4G d'une capacité de 4 méga et qui permettra d'ouvrir 20 nouveaux centres de vaccination à Brazzaville, afin d'accroître la capacité de riposte.

Pour le directeur de cabinet, le don de la Fondation MTN Congo vient une fois de plus combler les attentes de la population. Le ministère de la Santé est tout à fait disposé pour recevoir divers dons de ses partenaires afin de mettre hors d'état de nuire cette pandémie.

Pascal BIOZI KIMINOU

SANTE

Les grossesses précoces des élèves à Pointe-Noire, une préoccupation

L'Association congolaise pour le bien-être familiale (ACBEF), antenne de Pointe-Noire, a publié le 6 aout 2021 les résultats de son étude sur l'identification des filles enceintes et des filles mères en milieu scolaire dans cette ville. L'enquête qui intègre le projet Kenguila Mwana (protéger l'enfant) a fait l'état des lieux de la situation, en relevant les causes, l'impact, et fait des propositions de solutions à la problématique.

Vue des participants

Depuis 2019, l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), antenne de Pointe-Noire, met en œuvre le projet Kenguila Mwana qui vise l'amélioration des connaissances de la jeune fille sur les méthodes contraceptives modernes, la réduction du taux de mortalité chez la femme enceinte ainsi que chez le nourrisson, en lien avec le Programme national de développement (PND). Ce projet qui bénéficie de l'appui de la société Chevron Overseas Congo Limited concoure à l'atteinte des objectifs de développement durable prônés par les Nations Unies. C'est dans ce contexte que l'enquête sur l'identification des filles élèves enceintes ou mères a été initiée.

Les résultats de l'étude présentés par Klément Mvembé le coordonnateur de l'ACBEF Pointe-Noire, relève que 89% d'établissements scolaires publics ont été visités, soit 33 établissements sur 37. Les données recueillies confirment la présence des filles enceintes et des filles mères très jeunes et très vulnérables (adolescentes) dans 73 % d'établissements scolaires, soit un ratio de 4/1000. Les nouveau-nés constituent des fardeaux pour les jeunes filles mères élèves dont 84% manquent de soutien. Par ailleurs, moins de 20% de filles utilisent des méthodes contraceptives modernes en dehors du préservatif masculin. Et, 30% seulement des filles parlent de la sexualité avec leurs parents. Il n'y a aucune infirmerie scolaire dans les 33 établissements enquêtés, et un seul agent des affaires sociales a été rencontré dans tous les établissements enquêtés.

Ce constat a conduit M. Alphonse Kikondi, le président communal de l'ACBEF Pointe-Noire a demandé aux participants d'intérioriser les chiffres clés de cette enquête, et aux entreprises publiques et privées, ainsi qu'aux différents donateurs de passer à l'action pour assurer un avenir meilleur a la jeunesse congolaise, à l'instar de la Société Chevron dont l'engagement dans les problèmes éducationnels et sanitaires de la jeune fille ne se dément plus.

A la lumière des résultats de cette enquête pionnière, plusieurs recommandations sont adressées aux ministères en charge des enseignements, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations de la société civile, et aux parents. Entre autres, pouvoir mener des réflexions sur la prise en charge des jeunes filles enceintes et jeunes filles mères en milieu scolaire afin de soutenir leur scolarité; promouvoir et mettre à disposition des assistantes sociales dans les établissements scolaires, le soutien des initiatives des pouvoirs publics et des organisations de la société civile sur la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction, les méthodes contraceptives modernes et la lutte contre les IST/Sida.

Partenaire de ce projet, la société Chevron Congo représentée par M. Méthode Nkoua, coordinateur des projets communautaires, a reconnu la valeur ajoutée de cette enquête pionnière qui mérite d'être enrichie à l'avenir en incluant les aspects quantitatifs importants non pris en compte par ladite enquête.

Jean BANZOUZI MALONGA

IN MEMORIAM

27 août 2004 - 27 août 2021

Il y a dix-sept ans, l'Eternel Dieu rappelait à Lui, sa fille, Mme BADIDILA née Marie Clémentine YENGO. Elle fût inhumée au cimetière privé de Kintsana Loua, à Brazzaville.

La famille Badidila et les enfants prient les amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse pour elle en ce jour mémorable.

Que son âme repose en paix et que brille à ses yeux la Lumière sans déclin.

COVID-19

Le personnel du ministère du Tourisme se fait vacciner

La campagne de vaccination contre la COVID-19 lancée par le ministère du Tourisme et des loisirs il y a quelques semaines dans la capitale, au profit de son personnel et de ses partenaires, se poursuit. Sous l'égide de Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet, représentant la ministre du Tourisme et des loisirs, les personnes désireuses de se faire vacciner au siège du ministère mercredi 18 août 2021 ont observé les différentes étapes prescrites.

Un agent se faisant vacciner

Cette campagne, a affirmé Mathieu Mouloungui, répond à l'appel du Gouvernement qui a pris des mesures pour contrer la propagation à grande échelle du Coronavirus. Les ministres ont été instruits de mobiliser leurs agents pour qu'ils se fassent vacciner, afin que le Congo retrouve la vie normale et évite l'arrivée d'une troisième vague de la pandémie déjà présente dans certains pays.

C'est dans ce sens que les cadres, agents et partenaires de ce département se sont fait vacciner. Une façon de s'associer à l'œuvre nationale et de répondre à l'appel de leur ministre. Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet, représentant la ministre du Tourisme Destinée Hermella Doukaga, a appelé les cadres et agents d'autres ministères occupant les mêmes locaux qu'eux, à saisir cette opportunité pour être vaccinés. *«Le site est ouvert, et l'équipe de vaccination va y rester encore pendant quelques jours»*, a-t-il assuré.

Emmanuel Francki Ibata, superviseur de l'équipe en stratégie et mobile déployée au ministère du Tourisme, a rappelé que «lorsqu'on se fait vacciner, il est interdit de faire passer du savon sur le point d'injection le même jour. Il y a également d'autres interdits comme la non consommation d'alcool pendant trois jours, d'aliments acidulés: vinaigre, citron, ce qui est épicé, ainsi que le chocolat. Tout comme tout ce qui est excitant, comme les boissons énergisantes. Ces interdictions sont à observer pendant trois jours. Nous demandons aux gens de les respecter dans tous les sites de vaccination pour éviter des interactions avec ce qu'ils vont consommer pour leur bien». Au Congo, a-t-il poursuivi, *«si nous atteignons 60% de l'immunité, nous aurons une immunité qui permettra peut-être de réduire le risque de propagation de la maladie».*

Alain-Patrick MASSAMBA

TRANSPORTS

Les transporteurs en commun menacent d'aller en grève

L'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo entend débrayer lundi 30 août prochain si le Gouvernement ne trouve pas de solutions à leurs revendications.

Dans l'avis de grève publié à Brazzaville et signé par les responsables des syndicats FESYPTC, SCTBRP et SETTC, il est demandé, entre autres, au Gouvernement de revoir à la baisse les frais de transformation des permis rouges et que la police arrête de les ravir aux chauffeurs; la suspension des postes de péage et passages de la société Africa–pesage sur la route nationale (RN) 2; la limitation du nombre des places dans les bus (Coasters, Hiace) et les taxis; l'annulation de la taxe instaurée par la mairie centrale dans les arrêts de bus; l'uniformité des prix des ATP sur l'étendue du territoire national et de mettre définitivement un terme à la pénurie de carburant, source de chômage technique des transporteurs.

En attendant, l'intersyndicale demande à tous les transporteurs, gros porteurs, chauffeurs d'autocars, de bus Coaster, Hiace, taxis, et Kavaki d'observer un arrêt de travail de deux jours à compter du lundi 30 août.

Grâce Divine MADZOU
(Stagiaire)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française
de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudeqiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, en date du 18 août 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 20 août 2021, sous Folio 153/3, numéro 3408, Monsieur AL BAZZAL Ismayl a cédé à la société dénommée «INTERNATIONAL NETWORK ENGENEERING COMPANY», en sigle INEC, Société A Responsabilité Limitée au capital de 3.000. 000 de FRANCS CFA, dont le siège social est sis à Brazzaville, 1, Boulevard Marechal Lyautey, centre-ville, un fonds de commerce des Etablissements connus sous le nom de «T.G.C.», exploité à Brazzaville, Hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, entrainant ainsi la radiation desdits Etablissements du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 août 2021;

Radiation a été portée, à Brazzaville, sur le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier des Etablissements «T.G. C.», le 24 août 2021.

Fait à Brazzaville, le 24 août 2021.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba-Moungali
B.P.: 13 865- Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96- 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo) .

AFRIBEV FOOD & BEVERAGES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du quatre Juin deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 103/9, numéro 2381, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Fabrication-Ventes- Distribution Traitement des boissons non alcoolisées avec ou sans sucre, Boissons gazeuses et non gazeuses-boissons aux fruits aromatisés- Jus de fruits- Eaux minérales, gazeuses et tous les autres types d'eau Achat-fabrication-vente-importation et traitement de tous les types de matériaux d'emballages, y compris les préformes, les bouteilles, les fermetures, les étiquettes, les films qui soient en plastique ou en tous matériaux - Commerce général (import-export).

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société;

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: AFRIBEV FOOD;

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 8 Rue Mbakas, Immeuble Sylla, 2ème étage Poto-Poto;

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en mille (1000) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur RAWAT Rajeev Kumar, demeurant à Brazzaville, au numéro 27 de la rue Bacongo, quartier Poto-Poto;

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 Juin 2021;

Immatriculation: La Société dénommée AFRIBEV FOOD & BEVERAGES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-BI2-00181.

POUR AVIS,

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°07/2021/MFB/DGID/DEFFD/BCHPF-PN,CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	29435 DU 10/11/2020	Plle(s) 11	Bloc 89	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr,6	NDIENGUET MANIMA Emy Cyprie
2	29584 DU 23/02/2021	Plle(s) 01	Bloc 60	Section BM	Superficie 321,30m²	NGOYO	Arr,6	OKO MBON BALI Armand
3	19684 DU 31/01/2011	Plle(s) 07	213 bis	Section BL	Superficie 400,00m²	BONDJI	Arr,3	TCHISSAMBOU Nidaelle
4	29611 DU 12/03/2021	Plle(s) 05	Bloc 105ter	Section BP	Superficie 400,00m²	MPITA	Arr,01	ZABA Norbert Constant
5	29608 DU 11/03/2021	Plle(s) 05	Bloc 24	Section BT	Superficie 900,00m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	SIEYADI née BABADY Christelle Ingrid
6	29607 DU 24/03/2021	Plle(s) 04	Bloc 24	Section BT	Superficie 500,00m²	E. P. LUMUMBA	Arr, 1	SIEYADI née BABADY Christelle Ingrid
7	29682 DU 27/05/2021	Plle (s) 03	Bloc 266	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr 6	DINGA Yvon Landry Romuald
8	28863 DU 31/12/2019	Plles(s) 06	Bloc 272	Section BM	Superficie 439,00,00m²	NGOYO	Arr, 6	MALONGA Irene Victoire
9	29339 DU 24/09/2020	Plles(s) 06 ter	Bloc 91	Section BM	Superficie 246,68,00m²	NGOYO	Arr,6	DABILO ASSIMANGA Berdy Steph
10	29387 DU 16/10/2020	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 50026,97 m²	LOANGO	Loango	LA SOCIETE DE FORAGES PETROLIERS
11	29590 DU 26/02/2021	Plle(s) 01	Bloc 30	Section BNA	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr, 6	NGOKA MAMI Emilie
12	10710 DU 17/09/2020	Plle(s) 1 à 10	Bloc 30	Section ACV2 suite1	Superficie 5000,00 m²	MENGO	Loango	MACAYA BALHOU Hugues
13	29447 DU 18/11/2020	Plle(s) 09	Bloc 47	Section BM	Superficie 427,49 m²	NGOYO	Arr, 6	NGOMA NANITH Georges
14	29610 DU 12/03/2021	plle(s) 05 bis	Bloc 105 ter	Section BP	Superficie 400,00 m²	MPITA	Arr, 1	ABDEL NASSER Baba Disu
15	29767 DU 23/07/2021	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 500,00 m²	HINDA	tchikatanga	NTONTOLO Calixte
16	21850 DU 11/10/2012	Plle(s) 10 bis	Bloc 106	Section BP	Superficie 250,00 m²	E. P. LUMUMBA	Arr, 1	ELOUO Suzanne
17	28859 DU 27/12/2019	plle(s) 04	Bloc 145	Section BM5	Superficie 588,00 m²	NGOYO	Arr, 6	MBOUANDI Arsene Davy
18	29675 DU 19/05/2021	plle(s) 04	Bloc 120	Section BS	Superficie 410,22 m²	Tchimbamba Aviation	Arr 1	MINAMONA née GANGA Agathe
19	29633 DU 29/03/2021	Plle(s) 01	Bloc 282	Section BM	Superficie 436,01 m²	NGOYO VILLAGE	Arr, 6	MATETE MOUNOI Julien Ignace
20	29493 DU 11/12/2020	domaine	Bloc /	Section /	Superficie 1500,00 m²	LOANGO	Pointe-indienne	ASSONGO BONGO Jakez
21	29694 DU 03/06/2021	plle(s) 01 à 10	Bloc 67	Section BM	Superficie 5000,00 m²	NGOYO	Arr,6	MATOLA Jean et Madame MATOLA née NZOUSSI MESSO Aimée Solange
22	29637 DU01/04/2021	Plle(s) 962	Bloc /	Section M	Superficie 500,00 m²	E. P. LUMUMBA	Arr, 1	FOUEMINA Isi Edner
23	29669 DU 05/05/2021	Plle(s) 06	Bloc 140	Section BP	Superficie 500,00 m²	MPITA Loya	Arr, 1	MALONGA Emilienne
24	27907 DU 15/06/2018	Plle(s) 7 et 8	Bloc 30	Section ABX2	Superficie 1000,00 m²	SOULOU	Loango	MFOUTOU NDZONDO Nadège Virginie
25	29241 DU 19/03/2020	Plle(s) 06	Bloc 84 qter	Section M	Superficie 400,00 m²	MPITA	Arr, 1	NOMBO NGOMBI Cyriann Amédée
26	29541 DU 20/01/2021	Plle(s) 02	Bloc 128 bis	Section BT	Superficie 443,08 m²	TCHIMBAMBA	Arr, 1	TSO DANA Marion
27	29693 DU 03/06/2021	Plle(s) 03 qter	Bloc 7 bis	Section G	Superficie 241,50 m²	MPITA	Arr, 1	OKOBO BEMBE
28	29644 DU 08/04/2021	Plle(s) 01	Bloc 226	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr, 6	ATIGA ANGANANA Laute Joselmy
29	29650 DU 16/04/2021	Plle(s) 03	Bloc 106	Section BNA	Superficie 300,00 m²	NGOYO	Arr, 6	BALLEYA GHAMBANY Bernille Chancelvie
30	29588 DU 25/02/2021	plle(s) 02	Bloc 40 ter	Section BNA	Superficie 309,25 m²	NGOYO	Arr, 6	ONDAYE Yannick Olsen

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA

Fait à Pointe-Noire, le 17 juillet 2021

DISTINCTION

Princess Lover, lauréate 2021 du Prix d'honneur de l'association ''Les Congolais de Lille''

Chanteuse de zouk martiniquaise de renommée, Princess Lover (Nicole Nérêt à l'état civil) est la lauréate de la troisième édition du Prix d'honneur de l'association Les Congolais de Lille. Une distinction créée en 2019, pour rendre hommage, chaque année, aux personnalités qui ont eu une influence positive sur la communauté congolaise de cette ville française ou qui ont contribué à son développement (son épanouissement, son rayonnement…). Producteur, figure de l'événementiel et membre de la communauté congolaise (Brazzaville) de Lille, Olivier Doumou était le lauréat de la première édition, en 2019. En 2020, les membres de ''Les Congolais de Lille'' avaient jeté leur dévolu sur le chanteur Fally Ipupa de la République Démocratique du Congo. Mais, malheureusement, ce dernier n'a pas pu recevoir sa distinction. *«Des difficultés rencontrées au dernier moment avec les collaborateurs de l'artiste ont compromis la remise effective de la distinction à l'artiste»*, se justifie le président de cette association, Prince Malela.

Princess Lover

Pourquoi avoir porté le choix sur Princess Lover? *«Parler de Princesse Lover, c'est évoquer sa très belle carrière, une artiste qui nous enchante depuis plusieurs décennies, sa voix et ses textes qui ont pu consoler plusieurs personnes qui se reconnaissent dans plusieurs situations difficiles abordés dans ses morceaux. L'on peut, par exemple, se rappeler l'album «Juste Moi» que nous avons été nombreux à écouter.*

«Princess Lover, c'est aussi plusieurs spectacles dans plusieurs villes et pays où elle apporte chaque fois aux gens son énergie, son «soleil», comme elle le dirait probablement. Et nous avons eu l'occasion de bénéficier aussi, à Lille, de sa belle énergie, notamment au «JAG», la boîte de nuit que dirigeait Olivier Doumou.

«Princess Lover, c'est également une personnalité qui est un véritable trait d'union entre l'Afrique et les Antilles, par les nombreuses collaborations qu'elle a effectuées avec plusieurs artistes du continent, par ses spectacles livrés dans plusieurs pays du continent, par son implication dans des projets sur le continent…Elle est aussi une véritable «amie du Congo». Elle l'a notamment démontré lors de la catastrophe des explosions de Mpila, à Brazzaville, le 4 mars 2012. En effet, pour venir en aide aux sinistrés, elle n'avait pas hésité à répondre à l'élan de solidarité initié par Olivier Doumou, dans le cadre du projet solidaire «Brazza j'y crois», et à joindre sa voix à celles d'autres artistes dans le single réalisé pour venir en aide aux sinistrés. Elle s'est, ensuite, rendue à Brazzaville pour livrer des spectacles organisés dans le cadre de ce projet et pour prendre part à des actions de solidarité menées auprès des familles sinistrées.

«Je l'ai personnellement rencontrée à deux reprises. La première fois, à l'Alyzee Club, en 2008. La seconde fois, c'était à Brazzaville, lors des Jeux Africains, dans le cadre du projet «Brazza j'y crois». Je faisais partie des équipes chargées d'accompagner et d'assister les artistes lors de leur séjour. Ce qui m'a permis de mieux découvrir la chanteuse. Ces rencontres m'ont marqué. Avec Princess Lover, ça bouge toujours et c'est toujours surprenant! On n'a jamais le temps de s'ennuyer! J'admire sa capacité d'adaptation, et c'est une personnalité pleine de vie…! C'est pour toutes ces raisons que nous avons porté notre choix sur elle.»

Une précision: le Prix d'honneur de l'association Les Congolais de Lille n'est accompagné d'aucune somme d'argent. *«Nous offrons, habituellement, un cadeau à la personnalité primée. Un cadeau que nous sélections soigneusement pour exprimer notre considération à la personnalité primée et pour poursuivre nos efforts de distinction. Nous remettons une attestation lors de la remise du Prix. Habituellement, cette attestation est remise en main propre lors du cocktail que nous organisons à Lille en l'honneur de la personnalité récompensée. Mais en raison des restrictions sanitaires actuellement en vigueur, cette option n'est plus privilégiée. Nous évaluerons donc la meilleure manière de procéder avec l'équipe de l'artiste primée (ndlr: Princess Lover)»*, explique le président de cette l'association à but non lucratif visant à promouvoir la communauté congolaise (République du Congo) de Lille ainsi que la culture congolaise dans la métropole lilloise.

Cette association a été créée en 2019, d'abord, comme plateforme en ligne.

Véran Carrhol YANGA

LU POUR VOUS

«Scandale dans mon pays», premier roman de Pascal Moumba

Il vient de paraître aux éditions Muse, en Russie, le premier roman de Pascal Ulgach Moumba, grand séminariste du diocèse d'Owando. Un édifiant et bel ouvrage que nous avons eu l'insigne honneur de préfacer. Le livre est disponible sur internet et en Europe.

La couverture du livre

Pascal Ulgach Moumba

Lire, c'est un bon passe-temps quand on tombe sur un livre qui vous laisse une impression agréable à la fin. De tels livres peuvent être des compagnons chaleureux au cours d'un long périple en avion, en bateau et sur route… Pour entrer dans le vif du sujet, nous avons, ici, un roman de caractère qui met le lecteur au cœur d'une saga familiale, pleine de suspense et d'humour, sur fond de tragédie.

Tout se déroule dans un village de l'Afrique subsaharienne, où un vieil homme lègue à la postérité un héritage hypothétique, avec des situations labyrinthiques à vous couper le souffle. Il s'agit des enfants nés de couches différentes, mais qui ne se connaissent pas, à cause de l'éloignement géographique et du manque de communication entre eux.

Au centre de ce récit se trouve Emile, le jeune prêtre, promis à un destin heureux, dont la vie connaîtra, à la chute du roman, une fin dramatique, pour des raisons d'ambitions égoïstes, d'incestes et de crimes au sein de sa famille.

Ce roman dévoile des scandales courants et souvent couverts dans chaque société. Chaque lecteur, quel que soit son pays d'origine, trouvera certainement un scénario ou un fait, ou encore quelques traits de caractères identiques aux anecdotes qui lui sont familières.

Au fil des pages, la peinture suave des événements, avec des intrigues enchevêtrées, vous donne l'envie d'aller jusqu'au bout du récit, comme si on suivait une série télévisée aux épisodes romantiques et croustillantes.

A l'image de la célèbre série «Les oiseaux se cachent pour mourir», ''Scandale dans mon pays'' est un roman propice à une adaptation cinématographique.

De langage limpide et de style réaliste, ce premier livre à effet de fiction de Pascal Ulgach Moumba est un véritable chef-d'œuvre.

Sa composition reflète les grands classiques de la littérature africaine francophone. Celle des pionniers tels que Zamenga Batukezanga, Guillaume Oyono Mbia, Guy Menga…Une forme d'écriture devenue assez rare auprès des jeunes écrivains.

L'auteur a donc le mérite de nous faire revivre la nostalgie des romans de style balzacien.

L'ouvrage, dans son ensemble, soulève des problèmes sociétaux majeurs qui interpellent les contemporains: la division des familles, les problèmes d'héritage, la maltraitance des veuves, la polygamie, le trafic d'influence, etc.

Mais à côté de ce sombre tableau, le narrateur nous livre aussi des personnages repères, gardiens de l'équilibre moral de la société.

«Nous avons appris à voler dans les airs comme des oiseaux, à nager dans les océans comme des poissons. Mais nous n'avons pas encore appris à marcher sur terre comme des frères». Ce constat amer de Martin Luther King trouve un écho à travers ce roman qui invite, indirectement, à l'altruisme, au dialogue et à une cohabitation pacifique dans les familles et dans la société.

Aubin BANZOUZI
(Chroniqueur littéraire, Ecrivain et préfacier du livre)

ANNIVERSAIRE

Amadou Hampâté Bâ, ''le Sage'' et l'un des premiers intellectuels africains

L'an 2021 marque la commémoration du 30è anniversaire du décès d'Amadou Hampâté Bâ (AHB). Un événement que la Fondation qui porte son nom, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a marqué d'une pierre blanche à travers un programme de célébration dénommé: «30 ans déjà».

Le lancement de cet événement commémoratif a eu lieu le lundi 12 avril dernier au siège de la Fondation, à Cocody-Danga, en présence de plusieurs personnalités. Dans cet élan, et au cours de cette année, des activités diverses ont été organisées avec pour objectif de toucher un public large et varié.

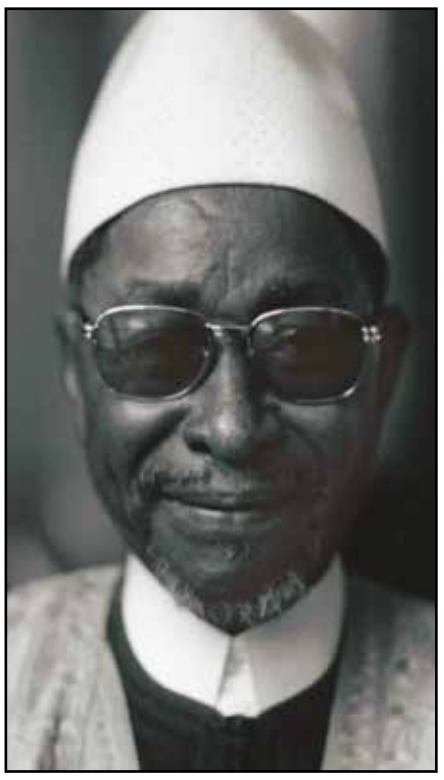

Amadou Hampâté Bâ

Une table-ronde a eu lieu avec la participation de nombreuses personnalités du monde culturel africain, sur des thématiques telles que : ''Aînés et cadets, la problématique de la transmission'' ou encore ''Les données de l'oralité à l'épreuve de la globalisation''. Ces échanges ont eu pour objectif d'ouvrir le débat sur l'ensemble de la pensée africaine.

A cela, il faut ajouter la soirée culturelle avec des artistes de renom, ponctuée par des contes, des poèmes autour d'un feu de bois, avec la participation d'artistes de renom. De même, un concours littéraire ouvert aux élèves des collèges, des lycées et aux étudiants. Cinq prix étaient en jeu, dans le cadre de ce concours. Un salon de langues africaines, ainsi qu'une exposition digitale internationale ouvert au public ivoirien et international, etc.

La représentante résidente de l'UNESCO en Côte d'Ivoire, Anne Lemaistre, a souligné qu'il est un devoir naturel, pour cette institution, de participer à cet hommage rendu à l'une des plus grandes figures de la littérature africaine. *«La Fondation a initié depuis 2019, grâce au soutien de l'UNESCO, la numérisation des archives, la conservation physique des documents et l'élaboration d'une bibliothèque digitale. Ce projet contribuera à la valorisation des archives et à la demande de leur inscription au registre ''Mémoire du monde'', programme visant à préserver et faire connaître des fonds d'archives documentaires considérés par l'UNESCO comme ayant une valeur universelle exceptionnelle et appartenant à toute l'humanité ».*

La Fondation AHB a l'énorme et délicate responsabilité de préserver les archives de l'écrivain. Ayant passé la majeure partie de sa vie en Côte d'Ivoire, la quasi-totalité de ses œuvres s'y trouvent et y sont conservées. Depuis sa création, Roukiatou Hampâté Bâ, l'une des plus jeunes fille d'AHB, en est la présidente.

Qui est Amadou Hampâté Bâ ?

Auteur africain renommé, "le Sage'' et l'un des premiers intellectuels de l'Afrique", mais aussi l'un des premiers nés du XXè siècle naît probablement en 1900, au pied des falaises de Bandiagara dans le centre du Mali.

Il est décédé le 15 mai 1991 à Abidjan en Côte d'Ivoire et laisse une œuvre majeure et considérable à portée continentale mais également internationale. Conteur hors pair, qui a collecté des histoires et des croyances, traducteur et transcripteur, Amadou Hampâté Bâ grandit dans une famille noble, partagée entre les cultures peule et bambara de ses parents.

Sa formation débute à l'école coranique de son village et se poursuit au sein de l'école coloniale française. Chercheur à l'Institut français d'Afrique noire de Dakar dès 1942, Amadou Hampâté Bâ fut l'un des premiers intellectuels africains à recueillir, transcrire et expliquer les trésors de la littérature orale traditionnelle ouest-africaine : contes, récits, fables, mythes et légendes. Ses premières publications datent de cette période.

En 1962, au Conseil exécutif de l'UNESCO, où il siégeait depuis 1960, il a attiré l'attention sur l'extrême fragilité de la culture ancestrale africaine en lançant un cri d'alarme devenu célèbre : «En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle». Il a à son actif une quinzaine d'œuvres littéraires dont ''Kaïdara, récit initiatique peul'' (1969), ''l'Étrange destin de Wangrin'' (1973) – Grand prix littéraire d'Afrique noire 1974, ''Amkoullel l'enfant peul'' (Mémoires I, 1991) – Grand prix littéraire d'Afrique noire 1991...

Alain-Patrick MASSAMBA

Après 61 ans de l'indépendance de notre pays, où en sommes-nous avec la paix et l'unité au Congo?

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Le 15 Août 2021, notre pays a célébré ses 61 ans d'indépendance, dans la sobriété, comme l'on l'a écrit dans le journal ''La Semaine Africaine''. A cette occasion, le Premier Ministre Anatole Collinet Makosso a bien voulu affirmer : *« …Tout semble avoir été bien pensé par nos pères fondateurs. Le drapeau national est représenté par une bannière aux couleurs vert, jaune et rouge. Le vert symbolise la paix et rappelle les vastes étendues forestières de la végétation congolaise intégrées dans le bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie. Il est également le symbole de notre espérance dans l'avenir économique et social du pays. Le jaune exprime notre volonté d'union et de notre traditionnel sens de l'hospitalité, et le rouge exprime le courage et l'ardeur du peuple congolais»*.
Après 61 ans, donc après plus d'un demi-siècle, qu'est-il advenu de cette volonté d'union, du traditionnel sens de l'hospitalité, du courage et de l'ardeur du peuple congolais ? Où en sommes-nous réellement aujourd'hui avec la paix et avec l'unité au Congo ? Qu'en avons-nous fait ?

Pour essayer d'y répondre, qu'il me soit permis de réitérer ce que j'avais écrit dans la Semaine Africaine, il y a 4 ans, lors du 57ème anniversaire de l'indépendance de notre pays: «Les 25 décembre 1961 et le 1er janvier 1962, dans ses messages de Noël et de Nouvel An, le premier Président de notre pays, l'Abbé Fulbert Youlou, avait mis en exergue l'unité nationale retrouvée après les malheureux événements de 1959 au cours desquels les militants de son parti, l'UDDIA, et ceux du MSA, parti du Vice-Président Jacques Opangault, s'étaient entredéchirés et entretués. A ce propos, il avait déclaré : *«l'unité nationale retrouvée était nécessaire pour le plus grand bonheur de tous les citoyens. Notre nation s'est faite dans l'harmonie et la concorde mutuelle, unissant le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest du pays dans un même idéal de paix, de prospérité et de progrès. Ce qui a été construit, ce qui a été atteint n'a pu l'être que grâce à vous qui vous êtes montrés les artisans infatigables d'une œuvre commune si digne d'être tentée. Mais la construction d'un pays est une création continue. Il n'est point de pause et le progrès nécessite un effort sans cesse renouvelé. Sachons nous convaincre qu'un Etat comme celui dont nous rêvons, où chacun trouvera de justes possibilités d'épanouissement, un Etat moderne ne peut s'édifier sans le concours actif de chacun – oui de chacun de ses habitants.*
Qui que nous soyons, quelle que soit notre place dans la nation, ayons donc la fierté, par notre travail, notre discipline et notre civisme, d'apporter, dans la paix sociale et l'Union Nationale, notre pierre à l'édifice commun. »
Tous les Présidents qui ont succédé au Président Abbé Fulbert Youlou, à savoir les Présidents Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi, Jacques Joachim Yhombi-Opango, Denis Sassou-Nguesso et Pascal Lissouba, n'ont cessé de prôner l'unité nationale et la paix. Ayons l'humilité et l'honnêteté de le reconnaître. Par exemple, lors de la Conférence Nationale Souveraine en 1991, le Président Denis-Sassou-Nguesso a affirmé : *« … Voilà pourquoi il nous faut de l'unité et la paix pour reconstruire notre pays. Réunir toutes les conditions d'un consensus national a toujours été au centre de nos préoccupations. Nous n'avons jamais cessé de flétrir tout ce qui peut troubler la paix de nos*

compatriotes, tout ce qui peut nuire à l'unité nationale…. Jamais nous ne remettrons en cause nos convictions de la paix. La paix dont le Congo a tant besoin pour recouvrer son âme, faire face aux nombreux défis économiques et sociaux, relancer le processus démocratique et restaurer son image de marque, doit être globale et invisible. »
Comme chaque congolais peut le constater, tous les discours de nos anciens et actuel Présidents de la République n'ont pas été souvent suivis d'effet, malheureusement. Le constat que nous faisons est amer. Loin de moi, l'idée de remuer le couteau dans la plaie. Je fais appel à notre honnêteté intellectuelle pour reconnaître qu'il Il est apparu, par exemple, après l'indépendance surtout après la révolution des 13, 14 et 15 août 1963 et le mouvement insurrectionnel du 31 juillet 1968, des enlèvements, des assassinats politiques et crapuleux, des fosses communes et un nouveau vocabulaire de connotation militaro-barbare frisant la haine, la méchanceté, le règlement de comptes, la barbarie et la vengeance : ''le pouvoir est au bout du fusil, à bas les réactionnaires, valet de l'impérialisme, fonctionnaires nous oserons, épuration, qui tue par l'épée périra par l'épée, au petit matin, au poteau, faire voyager etc.'' qui ont donné beaucoup de frissons au paisible peuple congolais. Après la Conférence Nationale Souveraine dont les règles cardinales étaient *«Tu ne mentiras point, tu ne voleras point, tu ne tueras point»*, l'on assista à la création des milices privées, *«Cobras, Cocoyes alias Zoulous, Mambas, Ninjas et Requins»*, suivies plus tard par les Nsiloulous du Pasteur Ntoumi, qui, avec leur ''Main de Saint Michel'', ont écumé le département du Pool.
En 61 ans d'indépendance, il y a eu aussi beaucoup d'événements malheureux dont le plus éloquent et le plus meurtrier est la guerre dite ''guerre du Pool'' qui a duré 19 ans, du 18 décembre 1998 au 23 décembre 2017, date de la signature de l'Accord de Kinkala. Cette guerre qui aura fissuré voire même aura fracturé la paix, l'unité et la confiance entre nous les Congolais. Ce qui a poussé ou pousse certainement quelques compatriotes à avoir affirmé haut, avec courage et sans détour, ce que tous les Congolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, pensent et disent tout bas :
1/ Le Premier Ministre Bernard Kolelas *: « … l'une des conséquences des événements, c'est l'explosion d'une flambée de haine tribale qui fait qu'aujourd'hui, les Congolais fuient d'autres Congolais, alors qu'ils vivaient ensemble, que le voisin ou le collègue de travail qui, hier, était un ami, est tout-à-coup devenu un ennemi irréductible, du simple fait qu'il n'est pas du terroir. »*
2/ Joseph Ouabari Mariotti, ancien ministre de la République: *«Au Congo-Brazzaville, la cohésion nationale est aujourd'hui, à la hauteur d'une exigence patriotique, largement partagée par les citoyens. Elle a été gravement fracturée par les violences de 1997 et leurs effets désastreux, à court, moyen et long terme, sur les paisibles populations.*
Une cohésion nationale, par ailleurs fissurée du fait des brutalités de la force publique et de l'affrontement politique des camps qui se sont opposés, lors des événements de 2015-2016 nés du changement de la constitution de janvier 2002 par le pouvoir en place.
… De même, les appels à la cohésion nationale, souvent entendus dans les discours officiels n'ont pas toujours l'écho nécessaire parce qu'ils ne trouvent de traduction dans la réalité. N'étant pas accompagnés de décisions tangibles. Restés au seul niveau des mots, ces appels apparaissent comme relevant de l'incantation et du déni de la véracité. L'Etat congolais, devant être, plus que jamais, l'Etat de tous les Congolais, dans le processus de sa permanente construction, seule la cohésion nationale pourrait faciliter son appropriation par tous les citoyens. »
3/Jean Mandzoungou, grand commis de l'Etat : *«En fait notre classe politique n'est pas en mesure de tenir une seule promesse. La réalité aujourd'hui est que nos leaders politiques sont inconstants et hypocrites. Ils renouent facilement avec leurs vieux démons, tant leur pratique montre que la fin justifie les moyens. La violence, la manipulation de l'opinion, la corruption des esprits et la tricherie restent encore des moyens d'action pour la conquête ou la conservation du pouvoir. Les milices, privées ou officielles, loyales ou rebelles, demeurent à cet égard pour les uns et pour les autres, un enjeu stratégique.*
Le vrai problème, à notre avis, réside donc dans la nature de notre classe politique (au pouvoir comme hors du pouvoir) : incapable de respecter les règles d'un Etat de droit et de s'enraciner dans une culture démocratique. Le vrai problème est dans la tête de nos responsables politiques. Tant que ceux-ci n'auront pas compris et mis en avant les intérêts fondamentaux de notre peuple, tant qu'ils manipuleront les esprits fanatiques à leur cause égoïste, le pays connaîtra encore et pour longtemps son chemin de croix, avec des simulacres de repentance, de cessez-le-feu, d'accords et autres pactes pour la paix à répétition dont ils seront toujours eux-mêmes les fossoyeurs. »
4/ Joachim Mbanza, alors directeur de la Semaine Africaine : *« …La Conférence Nationale Souveraine fut un moment terrible où l'ombre de notre passé maculé de sang, pesa sérieusement sur l'unité nationale. On s'était déchiré, on s'était injurié, on avait voulu mettre d'un côté les assassinats et de l'autre les victimes, pour mettre la lumière sur un passé qui nous avait fatalement rattrapés. Du coup, des plaies s'ouvrirent de nouveau. Mais on en resta là. Aucune affaire ne fut portée devant la justice.*
Pour exorciser tout le mal qu'on s'était fait mutuellement sous l'arbre à palabre qu'était la Conférence Nationale Souveraine, on emprunta un chemin tout-à-fait chrétien. Rien de surprenant à cela puisque cette grande assemblée fut dirigée par un prélat plutôt enclin au pardon qu'au châtiment.
Tradition et christianisme accouchèrent donc de cette cérémonie de lavement des mains pour purifier les cœurs de tous les fils et les filles du pays afin de les réconcilier pour une vie nouvelle. Et on avait cru qu'un avenir nouveau s'ouvrait dans le pays. Mais la politique, c'est tout à fait autre chose. En politique les gens sont guidés par leurs intérêts et il y a très peu de place pour les sentiments. Les luttes politiques, la conquête du pouvoir, la défense des intérêts font que ceux qui étaient ensemble hier, s'opposent aujourd'hui. Sur le plan politique, le vice pousse plus facilement que la vertu.
Si hier notre vie politique fut marquée par des assassinats sauvages et injustifiés, que peut-on dire de ce qu'il en est aujourd'hui? N'a-t-on pas tué sauvagement en espace de deux ans? Ne continue-t-on pas à tuer pour se faire peur dans l'espoir de s'imposer politiquement ? ...Ceux qui ont cru à la cérémonie de lavement des mains pour raffermir l'unité nationale n'ont que le cœur meurtri devant le triste spectacle qu'offrent ceux qui nous gouvernent ou aspirent à nous gouverner ».
5/ Les femmes pour la paix au Congo : *«Nous, femmes du Congo, conscientes que nous partageons la responsabilité de ce désastre devant l'histoire et lasses de pleurer nos morts, implorons le Tout Puissant afin que l'esprit de pardon et de paix, habite toutes les filles et tous les fils du pays. »*
Après 61 ans d'indépendance, la paix est et a toujours été perturbée dans notre pays. Elle est seulement vernissée. Ce qui fissure, cela va sans dire, notre unité. D'autre part la sécurité et la paix y demeurent précaires en de nombreux endroits, particulièrement dans le département du Pool qui, ipso facto, se meurt lentement, pour ne pas dire est mort. Les habitants, humiliés, maltraités, abattus, bombardés ; des mères et des filles violées devant leurs époux,

(Suite en page 15)

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Les troubles du sommeil

Par le Professeur Prosper SENGA

Le sommeil se définit comme une suspension périodique et naturelle de la vie consciente correspondant à un besoin de l'organisme (Hachette).

1.Le sommeil normal

Précédé par une période d'endormissement d'environ 30 minutes, le sommeil est constitué par la succession de plusieurs cycles.

Chez l'adulte, ceux-ci commencent par le sommeil léger et se terminent par le sommeil paradoxal.

Le sommeil lent est composé de quatre stades.

Les stades 1 correspondent au stade léger.

Durant le stade 1, il est possible d'être réveillé par le moindre bruit.

Pendant le stade 2, l'activité du cerveau diminue progressivement: les muscles se détendent, le cerveau ralentit.

Les stades 3 et 4 relèvent du sommeil profond, durant lequel le cerveau n'est plus sensible aux stimulations extérieures.

C'est durant cette phase que les organes reconstituent les réserves d'énergie.

Le sommeil paradoxal arrive ensuite avec une activité cérébrale qui redevient intense et des mouvements oculaires en saccade.

C'est au cours de cette phase que se produisent la majorité des rêves.

La répartition varie au cours de la nuit: le début de la nuit contient l'essentiel du sommeil profond et, en seconde partie de la nuit, les sommeils léger et paradoxal sont plus importants.

La durée normale du sommeil dépend de l'âge = de 0 à 3 mois: 12 à 15h; de 1 à 2 ans=11 à 14h; de 3 à 5 ans=10 à 13h; de 6 à 13 ans=9 à 11h; de 14 à 17ans= 8 à 10h; de 18 à 25 ans=7 à 9h; de 26 à 64 ans=7 à 9 h et enfin, à partir de 65 ans=7 à 8h.

De manière naturelle, il existe à tout âge des sujets dits dormeurs courts ou dormeurs longs. Chez ceux-ci, la durée du sommeil est brève ou longue par rapport aux normes pour l'âge.

2. Les principaux troubles du sommeil

Ils sont généralement classés en deux groupes: les dysomnies et les parasomnies.

*Les dysomnies sont les troubles perturbant la qualité ou la durée du sommeil. Ce sont les insomnies et les hypersomnies.

L'insomnie se traduit généralement par tous ordres de faits qui sont, d'une part, des difficultés d'endormissement, d'autre part, des éveils nocturnes plus ou moins longs, plus ou moins nombreux et, enfin, une nuit écourtée, avec un réveil matinal anormalement précoce.

Parmi les hypersomnies figure la somnolence diurne ou narcolepsie.

Ce sont des accès de sommeil pouvant intervenir à toute heure de la journée = ils s'accompagnent parfois d'accès cataplexiques (pertes soudaines du tonus musculaire). Ces anomalies peuvent être la conséquence d'une insuffisance de sommeil, d'un mauvais sommeil nocturne.

*Les parasomnies sont des comportements anormaux survenant pendant le sommeil, sans perturbation importante ou altération de la vigilance au cours de la journée. Elles sont diverses et variées.

Le cauchemar est un rêve traumatisant: le sujet est réveillé, assis sur son lit, très effrayé et parfaitement conscient. Il se souvient de son rêve. Le cauchemar s'accompagne d'un stress à l'origine d'une accélération du rythme cardiaque, voire de la pression artérielle.

Ces perturbations sont susceptibles de générer les complications telles qu'un accident vasculaire cérébral, une crise cardiaque ou une crise épileptique qui peuvent entraîner la mort.

-Les hallucinations surviennent lors de l'endormissement. C'est la perception d'objets, de personnes, d'animaux qui génèrent l'angoisse. Ces hallucinations peuvent être visuelles, auditives, tactiles. Le somnambulisme survient 1 à 3 heures après l'endormissement: le sujet se lève, a les yeux ouverts, mais ne paraît pas voir; le visage est inexpressif.

La déambulation est lente. Le somnambule peut éviter les meubles, descendre les escaliers, mais il est maladroit, il peut se blesser.

-La somniloquie est le fait de parler pendant le sommeil. Elle est souvent associée aux terreurs nocturnes chez l'enfant.

-Le bruxisme consiste à grincer des dents. Souvent diurne, il peut survenir pendant le sommeil. Il se solde parfois par des problèmes tels que des dents limées, des couleurs temporo-maxillaires.

*Le Syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) est défini comme une anomalie de la respiration pendant le sommeil. Celle-ci est caractérisée par la survenue d'épisodes d'obstruction intermittente des voies respiratoires.

Ce syndrome survient fréquemment au cours de l'obésité. Il est associé à un réveil matinal difficile, à la survenue des céphalées au cours de la journée. Il est à différencier du ronflement isolé sans conséquence diurne.

Chez l'enfant, le SAOS est favorisé par l'existence de végétations.

Parmi les parasomnies figurent les terreurs nocturnes. Celles-ci surviennent préférentiellement à l'âge de 3 à 6 ans.

Le début est brutal: l'enfant hurle.

Assis dans son lit, les yeux grand ouverts, il paraît effrayé, transpire abondamment.

Au réveil, l'enfant ne se souvient pas de son rêve.

Chez l'enfant, les crises épileptiques peuvent survenir uniquement la nuit, pendant le sommeil: elles sont dites crises morphéiques, de Morphée, qui était, dans la mythologie grecque, le dieu des songes, fils du sommeil et de la nuit.

Par ailleurs, toujours chez l'enfant, peut intervenir de la mort subite inexpliquée du nourrisson, décès inopiné observé surtout entre l'âge de 1 à 12 mois et ce, pendant le sommeil.

Aucune cause évidente n'est retrouvée.

3-Facteurs favorisants

Les facteurs favorisant les troubles du sommeil sont superposables d'un trouble à l'autre. Ils sont de plusieurs ordres = psychologique (stress, charge émotionnelle intense), environnemental (milieu bruyant, température ambiante inappropriée) ou pathologique, quel qu'en soit la cause.

L'usage des drogues, notamment le café, l'alcool et le tabac peut expliquer la survenue de troubles du sommeil.

Enfin, chez les enfants, les erreurs diététiques peuvent être causes de troubles du sommeil.

(Suite de la page 14)

leurs enfants et leurs parents ; tous sont traumatisés et n'ont pas encore retrouvé *«la paix des cœurs et la paix des esprits»* dont a parlé le Président Denis Sassou-Nguesso, dans les années 1980. Beaucoup d'habitations, de structures, administratives, scolaires, sanitaires et religieuses, des gares du C.F.C.O. y ont été soit détruites soit saccagées. Des arbres fruitiers et du bétail y ont été abattus. Beaucoup de jeunes ne vont plus à l'école ; ceux qui sont nés en 1997, en 1998, 1999, etc. n'ont aucune pièce d'état-civil et ne peuvent pas avoir ipso facto leurs cartes d'identité. Les ex miliciens ninjas ou nsiloulous ''reconvertis'' s'adonnent à la culture du chanvre indien ou à l'abattage des arbres et des arbustes pour en faire d'une part des fagots de bois de chauffe et d'autre part du charbon. Tout cela au vu et au su de tout le monde ; tout cela au détriment des activités agricoles, plus saines. Toutes ces structures administratives, scolaires, sanitaires et ces gares du C.F.C.O détruites dans le Pool, n'étant toujours pas réparées, sont les stigmates de ces malheureux événements. Certaines populations démunies vivent sous des tentes offertes par les Nations-Unies. Ces tentes où il ne fait pas bon vivre et où il fait très chaud en saison des pluies. Des populations devenues des réfugiés dans leur propre département où d'une part l'on trouve toujours des campements des militaires appliquant la devise ''Vae victis'' et dont les populations ont toujours peur et ne comprennent pas la présence quasi permanente, des barrages militaro-policiers comme au temps de la J.M.N.R., où d'autre part l'un des protagonistes desdits événements, Ntumi et ses fidèles combattants nsiloulous continuent à y faire la pluie et le beau temps. Ntumi, le rebelle traqué hier par les autorités congolaises, Ntumi le veinard à propos de qui, Albert S. Mianzoukouta, directeur de la Semaine Africaine, a écrit : *« Notre seigneur de guerre local, Ntumi, semble s'être rangé aux idées de paix. Espérons qu'il ne rumine pas un autre coup fourré meurtrier, dévastateur, dans lequel nous continuerons à chercher le gain qu'il peut en avoir tiré. Contentons-nous de le voir en moins offensif. Pourvu que ça dure.»*

Les fils et les filles du Pool, réfugiés dans leur propre département, y errent comme des brebis sans berger en attendant que le gouvernement ne déclare leur département ''zone sinistrée'' et décrète un '' PLAN MARSHALL'' pour sa reconstruction voire pour l'aider à renaitre de ses cendres, comme le phénix. En tout cas, comme le psalmiste, ils lèvent en vain les yeux vers les montagnes d'où leur viendra le secours d'un deus ex machina. Ils espèrent que leur calvaire prendra fin un jour. L'espoir ne fait-il pas vivre ? Espérons !

Après 61 ans donc, notre génération n'a pas fructifié la paix et l'unité que nous ont léguées nos pères fondateurs, le Président Abbé Fulbert Youlou et le Vice-Président Jacques Opangault. Aussi ai-je honte de notre génération qui n'a rien fait pour les générations futures au détriment desquelles nous avons malheureusement privilégié nos égoïsmes et nos égocentrismes. Certes nos dirigeants ont construit des usines, des édifices et des routes. C'est inéluctable. Il faut le reconnaitre. Malheureusement, construire ne se limite pas à l'érection des infrastructures. Construire c'est unifier le pays et consolider le tissu social et non le briser. Construire c'est dynamiser les couches sociales, non pas pour diviser afin de régner, mais pour les renforcer afin qu'elles contribuent à l'édifice national. Construire c'est vivre en harmonie avec le peuple que l'on gouverne. Construire c'est protéger le peuple tout entier. Construire c'est éduquer, soigner le peuple et lui donner du travail.

Après 61 ans de notre indépendance, que notre génération qui a été ou est complice tacite de toutes ces violences laisse-t-elle en héritage aux générations futures ? De la violence ? De la haine ? De la drogue ? Des gangs ''de koulounas, d'Arabes et d'Américains'' ? Un pays fissuré ? L'école publique étant délaissée au profit des écoles privées dont d'aucunes n'ont de privé que le nom, quelle école notre école leur lègue ? Or, un pays sans jeunesse éduquée et formée est analogue à une gargoulette trouée par le fond. Cette jeunesse à propos de laquelle, Uphrem Dave Mafoula, l'un des candidats aux dernières élections présidentielles de 2021, écrit dans une lettre ouverte au Président Denis Sassou-Nguesso et rapportée par la Semaine Africaine N° 4078 du 13 Août 2021 : *«Cette jeunesse à laquelle je m'identifie est aujourd'hui perdue et vouée à elle-même, crie, pleure, et s'interroge sur sa destinée. Cette jeunesse fragilisée et fracturée par une gouvernance qui, jusqu'ici, tarde à croire et trouver en elle l'avenir de toute une Nation. L'écho de ces cris résonne en chaque Congolais et humilie l'image de notre pays. C'est à une mort certaine peut-être programmée que le Congo est en train de se vouer, parce qu'il n'est pas faux de considérer qu'une nation qui se coupe de sa jeunesse, se coupe de sa source de vie et se condamne à mort. La jeunesse congolaise souffre. Cette souffrance est tout d'abord psychologique avant d'être physique. C'est toute une République qui a tourné son dos à ses propres enfants. Quelle incongruité !»* Eu égard à tout cela, notre génération, serait-elle une génération de criminels, de génocidaires économiques et culturels, ou enfin une génération de partisans de la politique de la terre brûlée, ou de la politique de l'autruche, ou encore de la politique ''après nous le déluge''? Notre génération serait-elle une génération de laudateurs et de thuriféraires? Aurions-nous été des lâches ? Pour paraphraser le Cardinal Etchegaray, *«nous n'avons pas eu le courage de déshonorer la guerre et la violence partout où elles pavoisaient, de les débusquer partout où elles couvaient»*. Après tout, ça n'arrive qu'aux autres. Le Pape Jean XXIII a dit de son côté : *«… La guerre est une des plus terribles sanctions. Elle est voulue non par Dieu, mais par les hommes, par les nations, par les Etats et par ceux qui les représentent. Les tremblements de terre, les inondations, les famines, les épidémies sont des applications de lois aveugles de la nature, aveugles parce que la nature matérielle n'a ni intelligence ni liberté. La guerre, au contraire, est voulue par les hommes en connaissance de cause, au mépris de toutes les lois les plus sacrées. C'est pourquoi elle est beaucoup plus grave ».*

Je crois qu'il est encore temps de donner la priorité à notre pays et de nous ressaisir pour que la paix, facteur indispensable de développement et pour que l'unité de notre peuple, puissent être les idéaux des générations futures et de nous-mêmes. Sinon, les générations futures viendront un jour cracher sur nos tombes, pour ne les avoir pas préservées de la guerre et de la violence et pour ne leur avoir pas inculqué la culture de la paix. C'est pourquoi , j'affirmerai avec notre compatriote, mon ainé, l'Ambassadeur Daniel ABIBI, ancien Ministre de la République : *«Nous ne pouvons pas laisser aux générations futures un Congo déchiré où des «fausses certitudes engendrent des haines implacables. En tant qu'intellectuel, je crois que quand le sort de notre patrimoine commun, le Congo, est en cause, «le politiquement correct» ne devrait pas guider les réflexions des intellectuels. Lorsque ceux-ci s'alignent sur les positions des politiques, ou se désintéressent des problèmes qui minent la patrie, ils abdiquent alors leur rôle de contre-pouvoir, livrant ainsi le pays à toutes les dérives. Un tel abandon des responsabilités participe à ce que l'on appelle ''crime de silence''…. Le retour définitif de la paix de notre pays est au prix du dépassement de chacun. La classe politique congolaise a l'obligation historique de réparer les dommages que ses actions immodérées ont causés au pays. Sa place dans l'histoire en dépend.»*

Comme l'a affirmé par ailleurs, de son côté, le Président Denis Sassou-Nguesso, au lendemain de la Conférence Nationale Souveraine *« … Nous devons avant tout viser la réconciliation et la reconstruction nationales. Il s'agit de panser nos plaies, non de provoquer de nouvelles déchirures… Faut-il enjamber d'autres cadavres pour arriver à la démocratie et à la paix ? »*

Quant au Premier Ministre Bernard Kolelas, il nous a invités à prôner *« la paix sociale, la justice, l'entente nationale qui sont un passage obligé pour notre pays. C'est notre seule planche de salut face à la misère sociale qui s'aggrave de jour en jour. C'est pourquoi, nous demandons à tous nos compatriotes d'enlever tout obstacle sur le chemin de la paix, de transcender nos égoïsmes et nos divisions, nos rancœurs et méchancetés inutiles pour la construction d'un Congo démocratique, digne de nos meilleures traditions sociales et morales animées par l'esprit de famille élargie, l'esprit de fraternité et de solidarité agissantes »*. Ce qui doit se faire dans un esprit de paix et de dialogue. A ce propos, Gabriel Matsiona, ancien Ministre de la Culture Démocratique et des droits de l'homme disait : «*Il n'y a pas de démocratie sans la paix, de même qu'il n'y a pas de développement sans la paix. Il y va de la paix comme de la maladie. Un homme malade ne peut rien faire. Un pays en violence ne peut pas progresser, ni s'organiser. Il n'y a pas de solutions à nos problèmes par la violence. Bien au contraire c'est dans nos esprits, dans nos comportements qu'il faut acquérir de nouveaux réflexes pour faire face courageusement aux nombreux défis qui sont les nôtres. Plus que jamais les données économiques nous obligent au dialogue sur les grands problèmes de notre pays.»*

Enfin, je nous demanderais patriotiquement d'avoir la volonté politique pour *«oublier ce qui nous divise, pour être plus unis que jamais et pour vivre partout pour notre devise «Unité-Travail-Progrès.»*

Prenons donc, nous tous, la ferme résolution de construire ensemble notre pays. C'est un défi qui doit aller au-delà de nos propres frustrations, de nos propres échecs, de nos propres haines, de nos propres deuils. Croyons à l'unité et à la paix. La paix est une exigence première de survie de la Nation congolaise pour que l'avenir des générations futures et l'unité redeviennent possibles et pérennes. Evitons aux générations futures *«d'enjamber d'autres cadavres pour arriver à la démocratie et à la paix»* voire à la vraie paix non vernissée et à la véritable unité nationale. Je ne désespère pas. Je reste en tout cas convaincu que le Congo, notre pays, peut retrouver, grâce à la véritable volonté politique et sincère de chaque congolais, sa grandeur et son unité sans que l'on ne construise entre nous des barrières, des murs de haine, de vengeance, de tribalisme, de régionalisme et de préjugés, mais des passerelles ou des ponts d'amour, de paix et d'unité. *«L'amour est le pardon, la paix est son essence, le dialogue est sa joie. L'on ne s'aime réellement que lorsque l'amour devenant miséricorde, pardonne tout, en élevant l'autre au plus profond de son humilité»* dixit le Cardinal Emile Biayenda. Qui plus est, comme l'a affirmé Benoît XVI, *«la violence est une voie qui mène seulement à la douleur, à la destruction et à la mort. Au contraire, le respect et l'amour sont la voie pour à la paix»* et à l'unité. J'ai dit.

AFRO-BASKET-BALL MASCULIN

A Kigali, sans le Congo!

Depuis le mardi 24 août 2021, l'Afrique de la balle orange vibre pour la 30e édition du Championnat d'Afrique des nations de basket-ball masculin qui se déroule à Kigali, au Rwanda. Une compétition que ce pays accueille pour la première fois et d'où le Congo est absent en raison d'une suspension qui le frappe depuis quatre ans.

Le gratin du basket-ball africain est donc réuni dans la capitale rwandaise. Seize pays, répartis dans quatre groupes de quatre, sont en lice. Ils ont obtenu leur qualification pour ce rendez-vous au terme d'éliminatoires zonales, excepté le pays hôte. La RDC, l'Angola et le Cap Vert forment la poule A avec le Rwanda ; la Tunisie, la RCA, l'Egypte et la Guinée sont dans la poule B ; le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Mali sont logés dans la poule C ; enfin le Sénégal, le Cameroun, l'Ouganda et le Soudan du Sud sont placés dans la poule D.

Sept de ces seize formations sont déjà montées sur la plus haute marche du podium continental. D'abord l'Angola, qui détient le record des victoires. Elle a remporté la compétition à onze reprises (1989, 1992, 1993, 1995, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2013). L'Egypte compte cinq titres continentaux (1962, 1964, 1970, 1975 et 1983), tout comme le Sénégal (1968, 1972, 1978, 1980 et 1997). La RCA (1974 et 1987), la Côte d'Ivoire (1981 et 1985) et la Tunisie (2011 et 2017) exhibent chacun deux titres. Enfin, le Nigeria rentré fraîchement des JO de Tokyo a été couronné en 2015.

RDC-Cap-Vert: duel sous le panneau

Et le Congo ?

Enfoncés dans leurs fauteuils, les férus congolais du basket-ball scrutent le petit écran. Les moins avertis de la situation du Congo vis-à-vis de la FIBA Afrique sont perturbés, agacés, déstabilisés. Ce championnat ne concerne que les autres. Tout se passe comme si les basketteurs congolais ont fait l'école buissonnière.

Pauvres férus congolais de la balle orange ! Ils ont appris l'existence d'une fédération de basket-ball au Congo. Ils guettent donc la première sortie des Diables-Rouges à Kigali. Ils attendront longtemps.

Le Congo est au ban de la FIBA Afrique. L'instance dirigeante du basket-ball continental lui a infligé une sanction. Parce que le pays avait renoncé à accueillir l'Afro-Basket de 2017 à Brazzaville, alors qu'il avait librement sollicité son organisation. A cheval sur le règlement, FIBA Afrique n'a pas pardonné cette défection intervenue à trois mois du début de compétition. Elle avait dû chercher en vitesse un nouveau pays d'accueil. Ce ne fut pas facile. Heureusement, la Tunisie s'était portée candidate, volant à son secours.

Depuis, le Congo ploie sous une amende de 480 millions de francs CFA et de sanctions disciplinaires (exclusion de toutes les compétitions officielles). Le montant serait plus élevé sans l'abandon d'une somme de 1.500.000 euros représentant des droits divers.

La compétition, qui a démarré tambour battant, s'annonce ouverte avec plusieurs équipes qui peuvent nourrir des espoirs de victoire finale. Et déjà une surprise de taille: la défaite de l'Angola, épinglée par le Cap Vert (71-77) en match d'ouverture du groupe D. Une étrangéité aussi : le forfait infligé au Cameroun, pour son match contre le Soudan du Sud, à cause de cas de COVID dans son effectif. On suit donc avec intérêt ce qui se passe du côté de Kigali. A qui le titre ? On le saura le 5 septembre prochain, jour de la finale et de la fin de la compétition.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ATHLETISME/ BURKINA FASO

Zango, héros national!

Les Jeux olympiques de Tokyo ont été marqués par un ensemble exceptionnel de très grandes performances. Par exemple, les 17,47m de Hugues Fabrice Zango au triple saut, qui ont valu au Burkinabè une médaille de bronze.

Fabrice Zango est le meilleur sportif actuel du Burkina Faso, qu'on se le dise ! Il est devenu le premier Burkinabè médaillé olympique depuis la première participation du pays en 1972. Une médaille de bronze qui n'a pas surpris du côté de Ouagadougou, car le moins qu'on puisse dire, c'est que le triple-sauteur était déjà connu pour son record du monde en salle (18,07m) dans sa discipline. Donc, on l'attendait sur le podium après une saison où il a brillé plus d'une fois dans les meetings et autres compétitions.

Le concours était suivi en direct à la télévision. La famille de Fabrice a retenu son souffle après les deux premiers essais nuls. N'en pouvant plus, sa maman a même quitté le salon. Elle n'est revenue qu'après s'être rassurée que le dernier saut de son fils a été finalement concluant.

Hugues Fabrice Zango présente sa médaille olympique au président du Faso

«C'est une immense joie pour nous, parents, et également pour tout le peuple burkinabè», a déclaré le père du champion olympique burkinabè.

Fabrice Zango, quant à lui, a expliqué qu'il *«aurait aimé faire mieux que le bronze»*, mais qu'il était *«fier de décrocher la première médaille olympique pour son pays en particulier»*.

Pour l'ancien ministre des Sports Daouda Azoupiou, *«c'est une médaille nationale pour nous tous»*. *«Je pense que c'est un mérite pour le garçon qui, véritablement, se bat depuis très longtemps dans son domaine et qui a pu décrocher plusieurs médailles. La médaille olympique vient, aujourd'hui, comme un trophée d'honneur»*, a-t-il ajouté.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

Quelle place faites-vous au Président Denis Sassou-Nguesso ''le premier sportif congolais'' ?

****J.-M. MBONO :** Comme dirigeant sportif qui a vu passer beaucoup de générations, je peux dire que l'empreinte du Président Sassou-Nguesso dans le mouvement sportif congolais est indéniable.

Le sport congolais lui doit beaucoup de bienfaits, compte tenu de la manière dont il a toujours accompagné ce sport. Depuis qu'il est à la tête de notre pays, il n'a cessé d'apporter tout le soutien moral, financier ou matériel et continue de le faire afin que le Congo soit toujours au-devant de la scène.

Nous ne cesserons nous aussi de lui dire ''Merci'', mais nous souhaitons qu'il en fasse encore un peu plus. Parce que les sportifs congolais continuent à se battre pour que le pays soit connu dans le monde entier. Ils ont donc besoin de beaucoup d'autres commodités que nous n'avons pas encore au Congo. Nous pensons qu'il fera davantage pour que nous puissions obtenir ce qui nous manque.

A des moments déterminants, il s'est impliqué personnellement lorsqu'il fallait prendre des décisions courageuses. Le budget national a contribué à financer largement les équipes nationales, et c'est grâce à cela que nous avons eu quelques trophées. On peut citer : CAN des moins de 20 ans à Brazzaville en 2007 ; Médaille d'or de la Francophonie en 2009 à Beyrouth (Liban) et en 2013 à Nice (France); Coupe de la Confédération par l'AC Léopards de Dolisie en 2012.

Chaque fois que l'honneur du pays a été engagé, le Président Denis Sassou-Nguesso n'a pas hésité à s'impliquer. Sa présence au match d'ouverture Guinée Equatoriale-Congo à la CAN 2015 est un exemple. Enfin, le sport lui doit la Paix. Le sport congolais doit une grande reconnaissance au Président de la République parce que nous ne pouvons pas le pratiquer dans le désordre. Rappelons-nous des finales de la Coupe du Congo : à Kinkala, Djambala, Sibiti, Ouesso, Madingou et des Jeux africains 2015.

Le Président Sassou-Nguesso a toujours cité les sportifs en exemple et, à côté de cela, des infrastructures sportives naissent dans le pays. Nous croyons que nous lui devons un grand merci, et qui dit merci, en redemande. Nous savons que le chef de l'Etat est à l'écoute, il connaît nos problèmes, il les résout à son niveau et nous savons compter sur lui. Nous savons tout ce qu'il a fait pour les sportifs et nous savons qu'il demeure attentif à nos problèmes. Toutes les fois que les sportifs se sont retrouvés dans les terrains, ils se souviennent très souvent qu'il a dit : *«Continuez ! Tenez le cap !»*. Il faut donc continuer dans l'effort et le Congo gagnerait beaucoup à rester dans le sillage.

A propos du Centre de formation qu'il a mis en place, je crois qu'il y a eu un message fort qui a été donné. J'ai cru comprendre dans sa démarche, une interpellation à tous les sportifs en leur disant, puisque vous n'arrivez pas à monter une structure qui permettrait d'encadrer nos jeunes footballeurs, je le mets à votre disposition et prenez-en soins pour nous formez les meilleurs athlètes du pays en leur apportant votre savoir-faire. C'est maintenant à vous de faire vos preuves. Il ne faut pas seulement que ce centre soit juste réservé pour jouer au football, mais une structure capable de donner à ces jeunes joueurs une issue dans la vie professionnelle après leur carrière de footballeur. Il faut faire comme on dit en Europe, Sport-Etudes.

(A suivre)

ADIEU

L'hommage des sportifs à Félix Foutou

Les férus du football ont rendu un dernier hommage samedi 21 août dernier, à l'ancien international et champion d'Afrique ''Yaoundé 1972'' Félix Foutou, décédé le 8 août à Pointe-Noire.

Il y avait du beau monde autour du cercueil du défunt dans la cour de la morgue de l'hôpital Adolphe Sicé: quelques rescapés de ''Yaoundé 72'', notamment Emmanuel Mboungou, Balekita ''Eusébio'', Joseph Matongo ''Soukous-Griba'', les membres de l'AMUNOF (Association mutualiste des nostalgiques du football), etc.

Le rappel biographique de Félix Foutou a révélé deux pages de son histoire que ''La Semaine Africaine'' a omis dans son n° 4080, du vendredi 20 août dernier.

La première: ses débuts au gros ballon, comme on dit. En effet, sa carrière est partie de l'AS Bantou de Brazzaville. C'était au début des années 1960.

La seconde: quand il revient à Brazzaville après de bons et loyaux services au FC Abeilles de Maurice Ondjolet ''Fontaine'', il intègre l'équipe de sa corporation, Avenir du rail, évoluant dans l'élite. C'était en 1971, il venait d'être recruté comme agent du CFCO. C'est après seulement, après la CAN 1972, qu'il signera en faveur du CARA.

Dernier voyage pour Félix Foutou (Ph. ADIAC)

Passé de l'autre côté de la barrière en raison du poids de l'âge, Félix Foutou deviendra encadreur technique, d'abord au CARA dans les années 90. A Pointe-Noire, il a entrainé Pigeon Vert et ASP des présidents Dieudonné Missié et Nestor Mabiala.

Félix Foutou a été inhumé au cimetière de Loubou, à quelques encablures de Pointe-Noire, dans le département du Kouilou. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Que la terre lui soit légère!

Equateur Denis NGUIMBI